

CONVERGENCE

G A R O N N E

AUX PORTES DE BORDEAUX, UN TERRITOIRE EN ACTION

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

UNE PREMIÈRE ANNÉE DE FUSION

HARMONISATION DES COMPÉTENCES

CONSOLIDATION DES ÉQUIPES ET DES SERVICES

SOMMAIRE

P. 2-3	SOMMAIRE ET ÉDITO
P. 4-5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
P. 6-7	LES ÉLUS ET LE FONCTIONNEMENT
P. 8-9	FONCTIONNEMENT DES SERVICES
P. 10-11	COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES
P. 12-13	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
PÔLE RESSOURCES ET MOYENS GÉNÉRAUX	
P. 15	BUDGET GÉNÉRAL
P. 16-17	RESSOURCES HUMAINES
P. 18-20	SPANC
PÔLE TECHNIQUE	
P. 22	SERVICES TECHNIQUES
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT	
P. 24-25	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
P. 26-27	ENVIRONNEMENT
P. 28-29	URBANISME
P. 30-33	DÉCHETS MÉNAGERS
PÔLE VIE LOCALE	
P. 36-38	SOCIAL ET FAMILIAL
P. 39-43	ENFANCE ET JEUNESSE
P. 44-45	PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
P. 46-49	CULTURE
P. 50-51	COMMUNICATION
P. 52	CARTE DU TERRITOIRE



UN LOGO TEMPORAIRE

En attendant de disposer d'une véritable identité visuelle, la Communauté de Communes s'est dotée d'un logo temporaire reprenant l'ensemble des composantes de la Collectivité. Ce logo a été pendant un an un élément fédérateur et un point d'identification important pour les habitants du territoire.

AUX PORTES DE BORDEAUX, UN TERRITOIRE EN ACTION

Le rapport d'activités

est édité par la Communauté de Communes Convergence Garonne
(12, rue du Maréchal-Leclerc 33720 Podensac) www.convergence-garonne.fr

Directeur de la publication: **Bernard Mateille**

Rédaction en chef: **Gérard Coma**

Création graphique: **Valentin Phoreau, Freepik**

Photos: **Valentin Phoreau, CDC**

Impression: **SODAL** à Langon. Site de production certifié Imprim'Vert.

Tirage: 150 exemplaires - ISSN: à parution

Édito



J'ai le privilège de vous présenter le premier bilan d'activités de notre toute nouvelle collectivité. 2017 aura été une année de mise en place et d'harmonisation. Le travail se poursuit en 2018 tant sur le plan des services que des compétences dont nous avons la responsabilité. Tout au long de cet exercice, particulièrement passionnant, nous avons appris à nous connaître et à partager dans une forme de dialogue constructif. Les agents et les élus ont beaucoup travaillé pour assurer la continuité des services et préparer l'avenir.

La Communauté de Communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions baptisée désormais Convergence Garonne s'inscrit comme le cinquième EPCI du Département de la Gironde et l'un des cinq employeurs les plus importants du secteur. Elle est devenue une entité majeure de cette partie de la Gironde, idéalement positionnée entre la Métropole et le Langonnais. Nous ne cherchons pas à entrer en concurrence avec nos voisins, mais nous voulons être une Collectivité qui compte ! Très tôt, nous avons eu conscience des enjeux d'un tel engagement et c'est pourquoi nous avons choisi de ponctuer nos décisions d'une large réflexion. La préparation de notre budget, par exemple, a fait l'objet d'une analyse minutieuse dont l'aboutissement est ce résultat très proche de nos estimations. Les services ont fonctionné correctement et nos agents ont trouvé leurs marques dans l'organigramme. Nous avons également pris du temps pour élaborer une identité visuelle à la hauteur de nos ambitions. Certains

ont vu de la lenteur dans notre progression là où nous avons cherché à fédérer le plus grand nombre autour des options retenues.

2017 a été une année préparatoire par excellence avec de nombreux dossiers à porter et d'autres à créer :

- Le Projet de Territoire : document essentiel pour Notre Avenir
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : Dont la construction resserrera encore davantage nos liens communautaires
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : dont l'application était annoncée pour le 1^{er} janvier 2018.

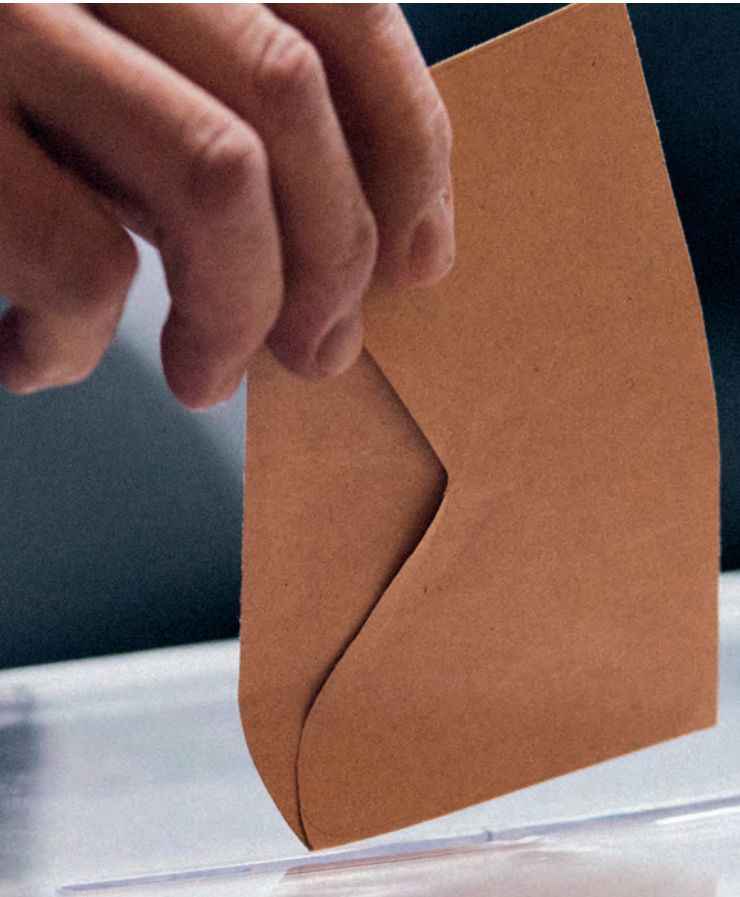
En cours d'année deux communes, Cardan et Escoussans nous ont sollicitées pour nous rejoindre. Ces demandes ont été pour nous une marque de confiance très gratifiante.

En égrenant le bilan de cette première année, j'affirme que notre regroupement était un choix justifié et réaliste. Et je suis certain que l'avenir nous donnera raison.

Bernard Mateille
Président de la CDC Convergence Garonne
Maire de Podensac

Un regroupement voulu et réussi

Après plusieurs mois de travail en 2016, Le Préfet de Région signait l'arrêté préfectoral signifiant la création d'un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) réunissant les Communauté de Communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et trois communes de la CDC du Vallon de l'Artolie (Rions, Paillet et Lestiac-sur-Garonne).



Cardan et Escoussans demandent leurs adhésions à la CDC

Les communes d'Escoussans et de Cardan ont choisi de rejoindre notre Communauté de Communes après avoir initialement été rattachées à la Communauté de Communes du Créonnais pour Cardan et à la CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers pour Escoussans. Pour changer d'EPCI, Cardan et Escoussans ont dû se soumettre à un processus réglementaire lourd. D'abord obtenir un droit de sortie de la part de leurs Communautés de Communes d'origine. Ensuite, un avis favorable avant que les communes adhérentes ne se positionnent à leur tour dans un délai de trois mois. Majorité atteinte, le Préfet a pu signer le document validant ce transfert et ces deux communes siègeront au conseil communautaire à partir du 02 mai 2018.

C'est le samedi 21 janvier 2017 que le conseil, composé de 42 délégués, était réuni pour la première fois à Podensac dans les locaux administratifs de la nouvelle entité.

C'est Jocelyn Doré, Maire de Cadillac et le plus âgé des deux présidents sortants, qui doit installer les élus dans leurs fonctions avant de laisser la place au doyen d'âge, Philippe Dubourg (maire d'Illats) pour l'élection du Président.

Bernard MATEILLE, maire de Podensac, était élu avec 27 voix, devant Lionel Chollon (maire de Loupiac), 13 voix. Après son installation, le nouveau Président procédait à l'élection des Vice-présidents.

Jocelyn DORÉ, Premier Vice-président en charge des Ressources Humaines

Philippe DUBOURG, Vice-président en charge des Finances

Alain QUEYRENS, Vice-président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Christian BOYER, Vice-président en charge de l'Économie et du Tourisme

Sylvie PORTA, Vice-présidente en charge des Services à la population et des Gens du voyage

Mylène DOREAU, Vice-présidente en charge des Déchets Ménagers et du Tri sélectif

Jean-Marc PELLETANT, Vice-président en charge de l'Enfance

Jean-Gilbert BAPSALLE, Vice-président en charge de la Voirie

Didier CAZIMAJOU, Vice-président en charge des Bâtiments/ouvrages

Jean-Patrick SOULÉ, Vice-président en charge de la GEMAPI

Jérôme GAUTHIER, Vice-président en charge de la Culture et de la vie associative

Marc GAUTHIER, Vice-président en charge de l'Environnement

Le Bureau de la Communauté de Communes, se compose du Président, des Vice-présidents et des deux Conseillers Départementaux : **Hervé GILLÉ** (Premier adjoint à la mairie de Podensac) et **Guy MORENO** (Maire de Lestiac-sur-Garonne). Le Bureau se réunit une fois par semaine.

Deux cabinets pour accompagner la fusion

Une expertise technique indispensable dans un contexte de regroupement communautaire. Deux cabinets ont été recrutés pour accompagner la CDC dans le processus de fusion. CALIA Conseil propose aux collectivités des stratégies cohérentes dans la recherche d'une meilleure performance financière. Cette entreprise a été retenue en 2016, sur la base d'un cahier des charges spécifique axé principalement dans

les domaines financier et juridique.

Le cabinet STRATEAL accompagne la CDC dans l'élaboration de son Projet de Territoire. Après un travail préparatoire de collectes des données, une première réunion, regroupant élus, partenaires institutionnels, représentants de la société civile, s'est tenue à Landiras le 31 août 2017. Ce travail se poursuit depuis cette date.

Le contenu de l'arrêté préfectoral

ARTICLE PREMIER - Est prononcée, au 1^{er} janvier 2017, la fusion de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PODENSAC et de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DE GARONNE et l'extension aux communes de LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET et RIONS, membres de la communauté de communes du Vallon de l'Artolie.

ARTICLE 2 - La nouvelle communauté de communes relève des dispositions des articles L.5214-1 et suivants du CGCT et constitue une nouvelle personne morale emportant la dissolution de la communauté de communes de Podensac et de la communauté de communes des Coteaux de Garonne. Elle prend la dénomination suivante :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS.

ARTICLE 3 - L'extension de périmètre emporte le retrait des communes de LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET et RIONS de la communauté de communes du Vallon de l'Artolie.

ARTICLE 4 - La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS associe les 25 communes suivantes :

ARBANATS, BARSAC, BEGUEY, BUDOS, CADILLAC, CERONS, DONZAC, GABARNAC, GUILLOS, ILLATS, LANDIRAS, LAROQUE, LESTIAC-SUR-GARONNE, LOUPIAC, MONPRIMBLANC, OMET, PAILLET, PODENSAC, PORTETS, PREIGNAC, PUJOLS-SUR-CIRON, RIONS, SAINTE-CROIX-DU-MONT, SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, VIRELADE,

ARTICLE 5 - La nouvelle communauté de communes se verra transférer à sa date de création, le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des agents de chacun des deux établissements publics de coopération intercommunale fusionnés, dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs.

ARTICLE 6 - L'ensemble des archives, biens, droits et obligations des deux communautés de communes est repris par la communauté de communes fusionnée.

ARTICLE 7 - La nouvelle communauté de communes se verra transférer à sa date de création, le 1^{er} janvier 2017, l'intégralité de l'actif et du passif de chacune des deux communautés de communes fusionnées et reprendra les résultats de fonctionnement et les résultats d'investissement de chacune des deux communautés de communes fusionnées, après qu'ils aient été constatés conformément aux tableaux de consolidation des comptes qui sera amené à établir le comptable public compétent.

ARTICLE 8 - Le siège social de la communauté de communes est fixé à l'adresse suivante:

12, Rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC

ARTICLE 9 - Les fonctions de receveur seront exercées par le Trésorier de CADILLAC.

ARTICLE 10 - Les compétences exercées par la communauté de communes sont précisées à l'annexe 1 du présent arrêté et la définition de l'intérêt communautaire, à l'annexe 2 du présent arrêté, pour les compétences qui en sont affectées par la Loi.

ARTICLE 11 - La structure budgétaire de la nouvelle collectivité sera composée :

- d'un budget principal,
- d'un budget annexe relatif aux déchets ménagers
- d'un budget annexe relatif au Service Public d'Assainissement Non Collectif
- d'un budget annexe relatif à la ZAE de Podensac
- d'un budget annexe relatif à la ZA de Coudannes.

ARTICLE 12 - Conformément à l'article 35-V de la loi NOTRe, les conseils municipaux des communes citées à l'article 4 du présent arrêté peuvent délibérer, dans les conditions de majorité requises par l'article L. 5211-6-1 du CGCT, sur le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS. Cet accord des conseils municipaux dans les conditions fixées par la loi, à intervenir au plus tard au 15 décembre 2016, sera constaté par arrêté préfectoral. En l'absence de délibérations concordantes au 15 décembre 2016, le nombre de sièges sera fixé à 42, en application des dispositions de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, et répartis comme suit :

Commune	Sièges
Podensac	4
Cadillac	4
Portets	3
Landiras	3
Preignac	3
Barsac	3

Cérons	3
Rions	2
Illats	1
Paillet	1
Loupiac	1
Béguey	1
Arbanats	1

Virelade	1
Ste-Croix	1
Pujols-sur-Ciron	1
Budos	1
Lestiac	1
St-Michel	1
Guillos	1

Gabarnac	1
Omet	1
Monprimblanc	1
Laroque	1
Donzac	1
TOTAL	42

ARTICLE 13 - Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde et le Sous-Préfet de l'arrondissement de Langon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde. Une copie du présent arrêté accompagnée des annexes précitées sera notifiée aux :

- Président de la communauté de communes de Podensac,
- Président de la communauté de communes des Coteaux de Garonne,
- Président de la communauté de communes du Vallon de l'Artolie,
- Maires des communes listées à l'article 4 du présent arrêté,
- Président du Conseil Départemental,
- Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,
- Président de la Chambre Régionale des Comptes,
- Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde,
- Trésorier de : CADILLAC

ARTICLE 14 - Les délibérations ainsi que les annexes précitées sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et administrations concernées.

ARTICLE 15 - La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

LE PREFET,

Pierre DASTOUT

Les élus comm



Jocelyn **DORÉ**
Maire de Cadillac



Corinne **LAULAN**
Élu(e) de Cadillac



Bernard **DRÉAU**
Élu(e) de Cadillac



Pierre **RIBEAUT**
Élu(e) de Cadillac



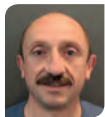
Dominique **CAVAILLOLS**
Maire de Barsac



Christian **BOYER**
Élu(e) de Barsac



Anne-Marie **PENEAU**
Élu(e) de Barsac



Jean-Patrick **SOULÉ**
Maire de Cérons



Maguy **PEYRONNIN**
Élu(e) de Cérons



Jean-Noël **CLAMOUR**
Élu(e) de Cérons



Jean-Marc **PELLETANT**
Maire de Landiras



Bruno **TRENIT**
Élu(e) de Landiras



Line **BARADUC**
Élu(e) de Landiras



Dominique **CLAVIER**
Maire de Pujols-sur-Ciron



Jean-François **DAL'CIN**
Maire de Omet



Daniel **DUBOURG**
Maire de Arbanats



Philippe **DUBOURG**
Maire de Illats



Dominique **FAUBET**
Maire de Virelade



Jérôme **GAUTHIER**
Maire de Paillet



André **MASSIEU**
Maire de Gabarnac



Guy **MORENO**
Maire de Lestiac-sur-Garonne



Alain **QUEYRENS**
Maire de Donzac

Les commissions

Placées sous la responsabilité des Vice-présidents, élus en Conseil Communautaire, elles sont les forces de propositions de la Collectivité. Les élus qui les composent étudient les dossiers avant de transmettre leurs résolutions au Bureau.

Le Bureau

Composé des douze Vice-présidents, le Bureau valide les dossiers et les délibérations qui seront présentées en séance plénière par le Président et les Vice-présidents. Il se réunit systématiquement avant chaque Conseil Communautaire et en fonction des besoins.

⊕ BON À SAVOIR

	Hab	Élus		Hab	Élus		Hab	Élus
Podensac	3011	4	Paillet	1242	1	Saint-Michel-de-Rieufret	576	1
Cadillac	2749	4	Loupiac	1187	1	Guillos	439	1
Portets	2623	3	Béguey	1169	1	Gabarnac	355	1
Landiras	2240	3	Arbanats	1158	1	Omet	298	1
Preignac	2237	3	Virelade	1005	1	Monprimblanc	287	1
Barsac	2131	3	Sainte-Croix-du-Mont	914	1	Laroque	285	1
Cérons	2121	3	Pujols-sur-Ciron	810	1	Donzac	150	1
Rions	1601	2	Budos	756	1			
Illats	1383	1	Lestiac-sur-Garonne	591	1			



munautaires



Hervé **GILLÉ**
Élu de Podensac



Maryse **FORTINON**
Élu de Podensac



Eliane **BERRON**
Élu de Podensac



Bernard **MATEILLE**
Maire de Podensac



Jean-Pierre **MANCEAU**
Élu de Preignac



Christine **FORESTIE**
Élu de Preignac



Jean-Gilbert **BAPSALLE**
Maire de Preignac



Marie-Dolorès **ANGULO**
Élu de Portets



Jean-Claude **PEREZ**
Élu de Portets



Didier **CAZIMAJOU**
Maire de Portets



Laurence **MEUNIER**
Élu de Rions



Jean-Claude **BERNARD**
Maire de Rions



Lionel **CHOLLON**
Maire de Loupiac



François **DAURAT**
Élu de Béguey



Mylène **DOREAU**
Maire de Guillos



Laurence **DUCOS**
Élu de Monprimblanc



Marc **GAUTHIER**
Maire de Saint-Michel-de-Rieufret



Michel **LATAPY**
Maire de Sainte-Croix-du-Mont



Sylvie **PORTA**
Élu de Laroque



Mathieu **TRUFFART**
Élu de Budos



Le Conseil Communautaire

C'est la force délibérante de la Collectivité. Au cours de séance publique, chaque délibération fait l'objet d'une étude minutieuse avant d'être soumise au vote.

Les délibérations sont ensuite transmises à la Sous-préfecture pour validation de l'aspect réglementaire des différentes procédures.

Toutes les décisions prises font l'objet d'une publication accessible à tous (affichage et site internet).

DES SUPPLÉANTS TRÈS ACTIFS

Les communes ne disposant que d'un seul délégué bénéficient d'un conseiller suppléant. Ces élus ne siègent qu'en l'absence des titulaires au conseil communautaire, mais ils participent au travail des commissions.

- Aline TEYCHENEY (Arbanats) - Catherine RUDEL (Béguey) - Marie-Josée LEFEVRE (Budos)
- Annie LACOSTE (Donzac) - Brigitte THIAL DE BORDENAVE (Gabarnac) - Colette GOURGUES (Guillos)
- Patricia PEIGNEY (Illats) - Katia DETCHESSAHAR (Laroque) - Laurent FOURCADE (Lestiac) - Cécile DE GABORY (Loupiac)
- Fabien LAPORTE (Monprimblanc) - Philippe ESPENAN (Omet) - Colette SCOTT (Paillet)
- Michel GUERRERO (Pujols-sur-Ciron) - Jean-Bernard PAPIN (Saint-Michel-de-Rieufret)
- Marie-Hélène VIDEAU-DUTREIL (Sainte-Croix-du-Mont) - Pascal RAPET (Virelade)

Des pôles distincts et actifs

Pôle Ressources et moyens généraux



AU SERVICE DE LA GESTION INTERNE

Une collectivité territoriale a un devoir d'exemplarité en matière de finances publiques et d'administration de ses ressources humaines.

La Communauté de Communes se donne les moyens de bien gérer les différents budgets dont elle a la charge et permet à ses agents d'évoluer dans leurs carrières. Le service Finances et Ressources Humaines Sous la haute autorité du Trésor Public, Nathalie Pardiac assume la responsabilité de ce service méconnu du grand public mais essentiel au bon fonctionnement de l'institution. Toutes les dépenses et recettes font l'objet d'une intendance rigoureuse.

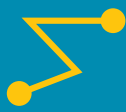
LA PRÉVENTION

Conformément à la Loi, la Collectivité s'est dotée d'un service chargé de veiller à la sécurité de ses personnels et de ses équipements. Patricia Rojo est l'agent référent pour tout ce qui touche à la prévention des risques. Elle supervise le bon fonctionnement des instances paritaires.

LE SPANC

Seul service directement destiné au public et placé sous la responsabilité du pôle ressource, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) fait l'objet d'un marché public pour déléguer la gestion. Une entreprise spécialisée est chargée de conseiller les propriétaires dans le traitement de leurs eaux usées.

Pôle technique



Au service de nos routes et de nos équipements L'importance de ce pôle nécessite la mise en place de deux commissions. Une pour la voirie et une autre pour les bâtiments communautaires. Placés sous la responsabilité de Corinne Bryla, les personnels veillent

à l'entretien des routes, des bâtiments et des divers équipements communautaires (Piscine de Cadillac...).

Pôle Aménagement et développement



AU SERVICE DE L'AVENIR DU TERRITOIRE

Trois grandes missions regroupées au sein de ce pôle essentiel pour la croissance et l'équilibre du territoire. Le développement économique et touristique vise à dynamiser le territoire. Florence Carayol, en charge de ce service, soutient les entreprises pour l'ensemble de leurs activités, commercialise les zones d'activités, etc... Elle a également pour mission de mettre en place les outils et des équipements structurants pour le développement touristique du territoire.

L'environnement et la gestion des espaces sont devenus un enjeu majeur de nos vies quotidiennes. La gestion et

l'entretien des espaces naturels (l'île de Raymond) ; la gestion des déchets ménagers et assimilés ; l'urbanisme. Trois axes prioritaires, placés sous la responsabilité de Lucie Henriot et dont les orientations pèseront sur le quotidien de l'ensemble des habitants.

LA CDC A DU TEMPS POUR HARMONISER LE SERVICE

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions regroupe quatre systèmes de facturation relatifs au service de collecte et de traitement des déchets.

Les jours et les fréquences de collectes restent les mêmes sur l'ensemble du territoire. Les conditions d'accès aux

déchèteries restent les mêmes.

Du fait de la fusion-extension de la Communauté de Communes, les délais concernant la facturation des usagers prélevés et non prélevés ne pourront être respectés. La Communauté de Communes met tout en œuvre pour rétablir cette situation dans les meilleurs délais.

BON À SAVOIR

LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES A 5 ANS À
COMPTER DE LA FUSION
POUR HARMONISER LE
FONCTIONNEMENT DU
SERVICE ET LA FISCALITÉ
DÉCHETS.

Pôle Vie locale



Toute la famille est concernée par ce vaste ensemble. Son utilité se mesure avec la fréquentation des différents établissements répartis sur tout le territoire.

« ENFANCE ET JEUNESSE » :

AU SERVICE DE TOUTE LA FAMILLE

Les plus jeunes avec le service enfance et jeunesse, placé sous la responsabilité de Christelle Peyramaure : les crèches, les Accueils de Loisirs, les activités périscolaires et l'animation sportive.

ACTION SOCIALE

Cécile Absin supervise l'action sociale. Ce service regroupe l'Espace Accueil Famille, la prévention de la délinquance (CISPD) et un espace social (portage des repas et point d'accès aux droits).

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, ÉDUCATIVE ET FAMILIALE

Pilotée par Jérôme Garcia, la mission de ce service est de permettre l'amélioration de la qualité de vie en favorisant la prise en compte des besoins de la population. Les institutions comme la CAF, la MSA et le Département sont directement associés à ce travail, qui permet d'aborder les ressources et problématiques locales de façon transversale : logement, jeunesse, accès aux droits, mobilité, seniors, animation locale...

DE L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS AUX DROITS À LA CULTURE DE CHACUN

Les actions culturelles sont regroupées sous ce même intitulé de pôle vie locale, pour une compétence en passe de devenir un atout de développement.

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Placé sous l'autorité de Marion Roche, ce service est fort de plusieurs milliers d'abonnés. Il va trouver, dans les mois à venir, une structuration encore plus importante.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

La Culture et les associations vont prendre toute leur place dans le dispositif mis en œuvre au service des habitants. La mission confiée à Christophe Azema répond à une véritable attente des opérateurs culturels locaux, des milieux associatifs et des communes.

LES DROITS CULTURELS

Les droits culturels sont garantis par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La déclaration de Fribourg de 2007 consolide cette position et donne à chacun la liberté de vivre son identité culturelle. Sur la base d'un amendement sénatorial, les droits culturels sont inscrits dans la loi NOTRe : « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncé par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. »

REGROUPEMENT : LA GARANTIE D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Le regroupement des communautés de communes de Podensac et des Coteaux de Garonne ne modifie en rien l'accueil du public et les services proposés. Les bureaux de Cadillac et de Podensac gardent leurs horaires d'ouverture et leurs contacts initiaux. Les différentes permanences sont assurées dans des conditions identiques et à la même

fréquence. Si le siège principal de la nouvelle CDC se situe à Podensac (12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque), les agents basés à Cadillac (4, route de Branne) sont là pour répondre à toutes les sollicitations concernant les compétences communautaires.

DEUX ACCUEILS ADMINISTRATIFS

Comme il était impossible de multiplier les points d'accès administratifs, les usagers des communes de Lestiac-sur-Garonne, Paillet et Rions, issues de la CDC du Vallon de l'Artolie, doivent maintenant se diriger vers Cadillac ou Podensac. Quelle que soit la demande, il suffit de prendre contact avec le service d'accueil de la Communauté de Communes, pour trouver le bon interlocuteur. Enfin, pour être certain de ne pas se tromper, il est toujours possible de se rapprocher de son secrétariat de mairie.

Les conseils à Cadillac et Podensac : Par soucis d'équilibre territorial, la tenue des conseils communautaires est fixée

alternativement à Podensac (salle l'Espace de la CDC) et à Cadillac (salle du conseil municipal de la Mairie). Un espace internet dédié : En attendant de disposer d'un portail internet unique, les sites www.cc-podensac.fr et www.cdc-coteauxdegaronne.fr sont regroupés sous une même fenêtre directement accessible.

Pour des raisons réglementaires, un espace web a été spécialement créé pour l'urbanisme. Il permet de prendre connaissance « en ligne » de toutes les informations concernant l'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).



Compétences communautaires

Les règles changent

La loi NOTRe a modifié la réglementation en matière de compétences pour les EPCI. Depuis le 1er janvier 2017, la Collectivité prend en charge des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES SONT IDENTIQUES À TOUTES LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DOIVENT ÊTRE EXERCÉES DE PLEIN DROIT

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU), prennent dans cette compétence, une dimension intercommunale pour une meilleure gestion des équipements. Dans le cadre de l'aménagement de l'espace, la Communauté de Communes peut intervenir sur l'évolution des réseaux desservant son territoire (électrique, numérique...).

Actions de développement économique et touristique

La Communauté de Communes veut être un partenaire actif des entreprises (création et gestions de zones d'activités, conseil et orientation, soutien à l'installation). Le tourisme, dont les perspectives économiques sont fortes pour le nouveau territoire, s'inscrit également dans cette ligne d'action.

Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Préalablement déléguée à un syndicat mixte, cette compétence est maintenant directement

assumée par la CDC. Elle devra créer et gérer douze emplacements sur son territoire permettant d'accueillir 24 caravanes.

Collecte et traitement des déchets ménagers

Les communautés de communes assument depuis longtemps cette compétence. En quelques années, le coût des ordures ménagères a pris une dimension importante dans la vie des habitants. Notamment au travers de la mise en application de cette règle dite du « pollueur-payeur » interdisant aux collectivités de subventionner le service. Pour cette compétence, le nouvel EPCI dispose de cinq ans pour harmoniser, sur l'ensemble de son périmètre, ses modes de collecte, de traitement et ses tarifs.

Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

À partir du 1er janvier 2018, les communautés de communes prendront à leur charge la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations. Avec quatorze communes riveraines de la Garonne, l'ensemble de ses cours d'eau et les berges du fleuve, la nouvelle CDC est particulièrement concernée par cette disposition.

Les compétences optionnelles

La Communauté de Communes doit exercer au moins trois compétences optionnelles parmi les neuf proposées par la loi.

Une démarche guidée par les spécificités du territoire et les choix d'aménagement retenus par les élus.

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des

dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement primaire. Pour ces équipements l'intérêt communautaire s'applique de la même manière.
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Le portage des repas à domicile
- L'entretien de la voirie...
- Création et gestion des maisons de service au public



Les compétences facultatives

Certaines actions entreprises par les communes sont dites facultatives. Néanmoins, elles peuvent être exercées à l'échelle de la Communauté de Communes. C'est le cas pour le service enfance et jeunesse, l'assainissement, l'eau, le SPANC, les pontons, la politique culturelle... Des prestations très utiles aux familles.

Le conseil communautaire harmonisera les compétences facultatives exercées (fonctionnement, tarification) par délibération.

Dans cette perspective l'intérêt communautaire doit prévaloir. Dans le cas de restitution aux communes, une procédure stricte s'applique.

Administration générale

Une activité très dense

Tout au long du premier exercice, il aura fallu aux élus de la toute nouvelle entité prendre de nombreuses décisions. Poursuivre les actions déjà entreprises, harmoniser les services et les budgets, prendre en compte la nouvelle réglementation et préparer l'avenir

CONSEILS COMMUNAUTAIRES : 11
DÉLIBÉRATIONS : 293 (+ 1 MOTION)

Administration Générale	38	Domaine et patrimoine	2	RH	30
Aménagement du territoire	9	Élection	4	Services à la population	10
Bâtiments	7	Enfance et Jeunesse	11	Social	2
Budget	47	Environnement	8	Spanc	1
CISPD	4	Finances	11	Subventions	1
Commissions	1	Fiscalité	4	Tourisme	16
Culture et vie associative	13	Gemapi	1	Urbanisme	18
Déchets ménagers	25	Gens du Voyage	5	Voirie	8
Délégation	3	Marchés publics	5		
Développement économique	8	RLP	2		


MARCHÉS PUBLICS 2017

Type de marché	Nom du marché	Lots	Titulaire du marché
Services	Services d'assurances pour la CDC 2018/2021	LOT 1 « Assurance des dommages aux biens et des risques annexes »	Groupama Centre-Atlantique 79044 Niort Cedex 9
		LOT 2 « Assurance des responsabilités et des risques annexes »	Groupama Centre-Atlantique 79044 Niort Cedex 9
		LOT 3 « Assurance des véhicules et des risques annexes »	Groupama Centre-Atlantique 79044 Niort Cedex 9
		LOT 4 « Assurance de la protection juridique de la collectivité »	Groupama Centre-Atlantique 79044 Niort Cedex 9
		LOT 5 « Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus »	SMACL Assurances 79031 Niort Cedex 9
		LOT 6 « Assurance des prestations statutaires »	CNP Assurances 75716 Paris Cedex 15
Services	Location de véhicules frigorifiques neufs pour le service de Portage de repas à domicile 2017/2022		Le Petit Forestier location 93420 Villepinte
Travaux	Reconstruction des vestiaires de Football à Sainte-Croix-du-Mont	LOT 1 « Maçonnerie-Réseaux enterrés (démolition exclue) »	Sarl Serge Perali et Fils 33190 Lamothe Landerron
		LOT 2 « Charpente-couverture-zinguerie »	Eurl Laurent Constans 33124 Savignac
		LOT 3 « Menuiserie aluminium »	Sarl TCB 33190 Loupiac de La Réole
		LOT 4 « Équipements bois et PVC »	Sarl TCB 33190 Loupiac de La Réole
		LOT 5 « Plâtrerie isolation »	Sarl Gettoni 33190 La Réole
		LOT 6 « Plomberie-Sanitaire »	Sarl Le plombier du moulin » 33210 Léogates
		LOT 7 « Chauffage-Electricité-VMC »	Eurl Cabanat 33760 Frontenac
		LOT 8 « Carrelage »	Sarl Nicot et FilsSarl Nicot et Fils 33410 Beguey
		LOT 9 « Peinture »	Sarl Mate Jean-Claude 33210 Langon
Travaux	Aménagement d'un Office de tourisme	LOT 1 « Menuiserie extérieure »	L'atelier d'agencement du bois 33700 Merignac
		LOT 2 « Menuiserie intérieure Mobilier »	L'atelier d'agencement du bois 33700 Merignac
		LOT 3 « Plâtrerie Peinture »	Aquarel Rénovation 33073 Bordeaux
		Lot 4 « Sols »	Aquarel Rénovation 33073 Bordeaux
		Lot 5 « Plomberie »	Tech'Froid climat 33130 Bègles
		LOT 6 « Électricité »	AE2M 33370 Tresses
		LOT 7 « Climatisation »	AE2M 33370 Tresses
Fournitures	Marché de restauration du groupement de commande constitué de la commune de Béguéy et de la CDC de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac, Paillet, Rions - Fourniture de denrées et confection de repas à destination du restaurant scolaire de Béguéy	LOT 2 « Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions »	L'Aquitaine de Restauration 33360 Lignan de Bordeaux

2017



PÔLE Ressources et moyens généraux



Budget : des prévisions réalistes

Le budget général de la nouvelle collectivité s'inscrit dans un véritable projet de territoire et une volonté de pérennisation des services.

14 MILLIONS D'EUROS EN FONCTIONNEMENT 5,7 MILLIONS D'EUROS EN INVESTISSEMENT

À ces éléments fondateurs, il convient d'ajouter les estimations liées aux nouvelles compétences exercées depuis le 1^{er} janvier 2017 par l'EPCI. En fonctionnement comme en investissement, les élus communautaires ont choisi d'aller au bout des actions déjà engagées. Les investissements les plus importants font désormais l'objet d'une « autorisation de programme ». Ce principe permet de provisionner les projets sur plusieurs années et donc d'en diluer l'impact budgétaire à court terme.

Impressionnants, les chiffres correspondent à la montée en puissance de la Communauté de Communes. Avec la réforme mise en place en 2017, nous assumons des compétences importantes sur un territoire plus vaste. Il faut donc faire face à cette nouvelle situation.

La fixation des taux de fiscalité pour le nouvel EPCI tient compte du financement des compétences ; de la juste redistribution des richesses entre les communes et de la limitation de l'impact causé par le regroupement sur une partie des contribuables, notamment les plus modestes. Les deux communautés de communes et les trois communes, parties prenantes de la fusion, n'appliquaient pas les mêmes règles fiscales. Pour harmoniser l'ensemble, les élus communautaires ont retenu le principe d'un lissage des taux sur 12 ans pour limiter les effets de seuil. La particularité de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) est d'être collectée directement par la CDC. La Commission Locale d'Évaluation et des charges transférées (CLECT) déterminera, sur la base de critères très précis, la part qui sera reversée aux communes par la Communauté de Communes. Le budget de la Communauté de Communes est alimenté par les taxes ménages (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti),

la Cotisation Fiscale des Entreprises (CFE) et la Dotation Globale de Fonctionnement. Les seules contributions directes, c'est-à-dire les impôts acquittés par l'ensemble des ménages et des entreprises, représentent environ 6 millions d'euros.

12 ans pour les taxes ménages (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Ce sera un peu plus rapide pour les entreprises. En effet, il ne faudra que 5 ans (délai maximum autorisé par la loi) pour arriver à l'équilibre parfait entre la rive droite et la rive gauche de la Garonne

- Un budget est un état prévisionnel des différentes dépenses et recettes programmées tout au long de l'année.
- Le budget est toujours supérieur aux comptes administratifs qui, eux, établissent avec exactitude toutes les sorties et rentrées d'argent. Après validation du Trésorier, ils sont votés par le Conseil communautaire en séance plénière.
- La loi fait obligation à la Collectivité de présenter un budget « sincère ». Les dépenses n'y sont pas sous-estimées et les recettes surestimées. L'excédent obtenu, durant l'exercice, sert de fonds de roulement et peut être reporté sur l'année suivante.
- Conformément à la loi, une collectivité territoriale doit présenter des comptes parfaitement équilibrés.
- Le Trésor Public (Trésorerie de Cadillac) supervise la totalité des mouvements financiers de la Communauté de Communes.
- La Communauté de Communes ne dispose d'aucun autre moyen de paiement que le mandat administratif. Chaque euro dépensé fait l'objet d'un justificatif sous forme de devis ou de bons de commande.

Déchets ménagers : Statu Quo

La nouvelle communauté dispose de cinq ans pour harmoniser les systèmes de collecte et de traitement des ordures ménagères sur l'ensemble des communes membres.

Deux budgets séparés permettent aujourd'hui de faire fonctionner les trois modes de collectes. Pour les usagers, les taux des redevances appliqués cette année restent ceux de l'année passée.

SPANC : la perspective 2020

Pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), les fonctionnements actuels sont maintenus. Ce service devrait connaître une évolution à partir du 1^{er} janvier 2020. En effet, à cette date l'eau et l'assainissement vont devenir des compétences obligatoires pour la Communauté de Communes.

Z. A. : Gérer et développer l'existant

Situées entre Cérons et Illats pour la zone d'activités (Z.A.) économique du Pays de Podensac et à Landiras pour la zone de Coudannes. Les budgets prévus permettent de réaliser les travaux d'entretien. Pour la zone de Coudannes, la commercialisation des terrains se poursuit et permettra, à terme, d'en équilibrer les comptes.

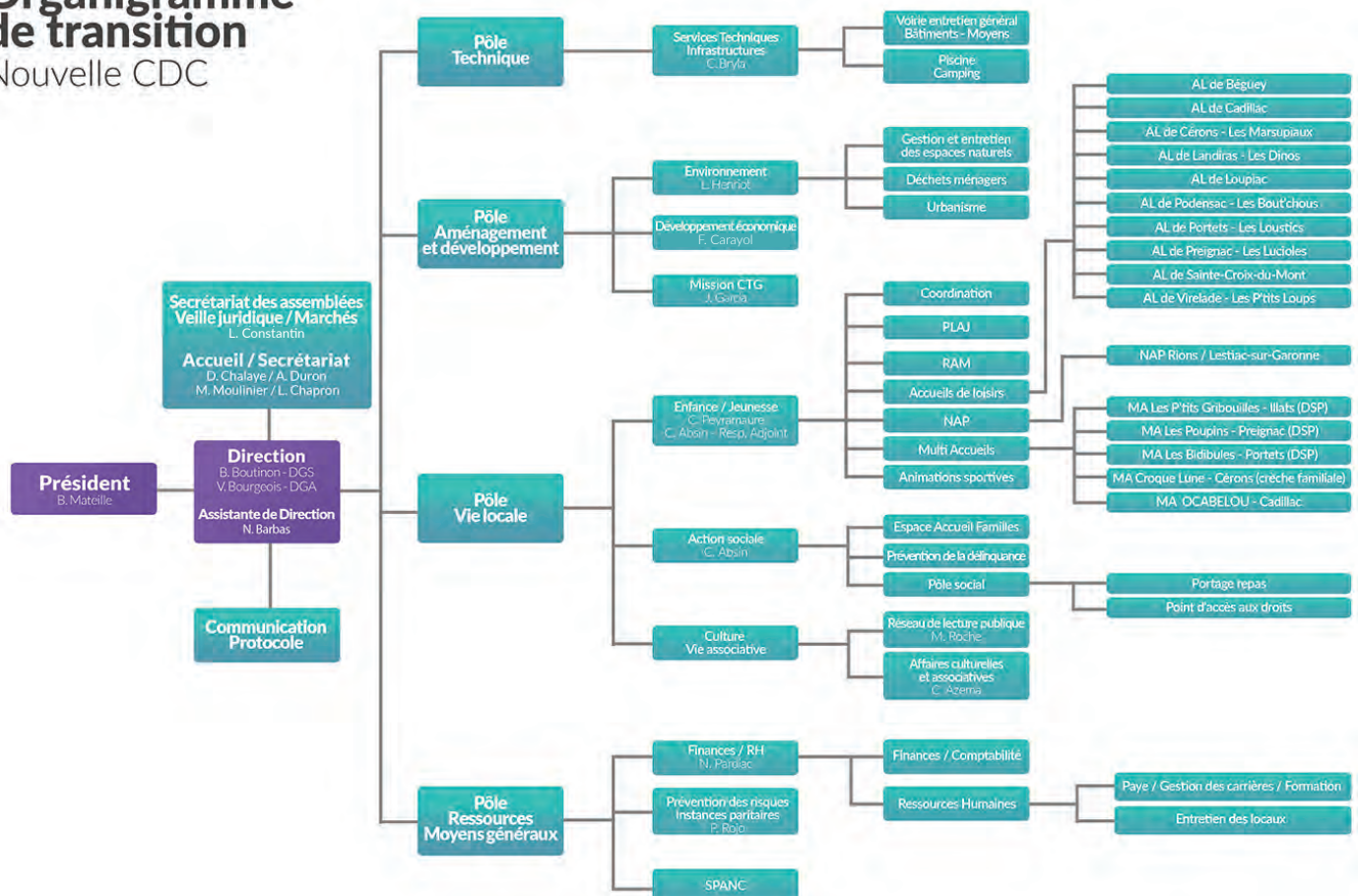
Budget principal et budgets annexes

Section		Budget Principal	Budget Déchets Ménagers Podensac	Budget Ordures Ménagères Garonne	Budget SPANC	Budget ZAE Pays de Podensac	Budget ZA de Cou-dannes	Budgets Cumulés
Fonctionnement	Dépenses	12 064 326,06	1 991 415,38	997 691,26	32 769,54	2 795,70	3 171,02	15 092 168,96
	Recettes	12 027 643,48	2 125 376,96	1 033 881,98	18 666,24	1 757,00	89 283,02	15 296 608,68
	Résultat N	-36 682,58	133 961,58	36 190,72	-14 103,30	-1 038,70	86 112,00	204 439,72
	Résultat N-1	2 718 823,65	373 575,81	12 583,96	61 960,70	1 713,94	130 247,70	3 298 905,76
	Résultat cumulé	2 682 141,07	507 537,39	48 774,68	47 857,40	675,24	216 359,70	3 503 345,48
Investissement	Dépenses	1 829 892,38	55 629,55	1 218,66		0,00	3 171,02	1 889 911,61
	Recettes	1 027 178,96	44 702,72	17 279,45		0,00	0,00	1 089 161,13
	Résultat N	-802 713,42	-10 926,83	16 060,79		0,00	-3 171,02	-800 750,48
	RAR Dépenses	2 360 356,00	10 250,00	29 822,00		0,00	0,00	2 400 428,00
	RAR Recettes	917 233,00				0,00	0,00	917 233,00
	Résultat N-1	2 404 407,07	104 819,74	-8 371,57		91 579,50	-536 217,44	2 056 217,30
	Résultat cumulé	158 570,65	83 642,91	-22 132,78		91 579,50	-539 388,46	-227 728,18
Résultat définitif	Excédent de clôture	2 840 711,72	591 180,30	26 641,90	47 857,40	92 254,74	-323 028,76	3 275 617,30
	Déficit de clôture							

Ressources Humaines

Dès le 1^{er} janvier 2017, tous les agents en postes dans les différentes collectivités concernées par la fusion ont retrouvé un poste au sein de la nouvelle entité. C'était un objectif fixé par les élus. Voici en quelques chiffres la situation opérationnelle des personnels qui au quotidien assurent la gestion et le bon fonctionnement des services qui leur sont confiés.

Organigramme de transition Nouvelle CDC





NOMBRE D'AGENTS

158

AGENTS TITULAIRES/STAGIAIRES

91

AGENTS NON-TITULAIRES

47

APPRENTI

1

AGENTS EN « CONTRATS AIDÉS »

19

Structuration des services

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

1 stagiairisation
(le responsable du service déchets ménagers)

Consolidation des services

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

1 stagiairisation (agents de livraison des bacs)

Nouvelles compétences

PLUI

1 agent recruté en contrat à durée déterminée

Constat de la fusion

Tous les agents en poste au 31.12.2016 ont été maintenus sur leur poste lors de la fusion : titulaires, non-titulaires. Dès que possible les souhaits de mobilité interne ont été entendus et accordés.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Effectif sur l'année 2017 : 2 agents

À venir pour l'année 2018 :

- Réorganisation du service ressources humaines avec l'arrivée d'un agent courant premier semestre. Ce qui porte l'effectif du service à 3 agents.
- Poursuite du travail d'harmonisation des « pratiques » en matière de ressources humaines dans la collectivité : Compte épargne temps, règlement du temps de travail, régime indemnitaire...
- Mise en place des nouveautés réglementaires : Compte personnel de formation, Prélèvement à la source...

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Caractérisation du service

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Communauté de Communes Convergence Garonne regroupe 25 communes. Le SPANC est exercé sur 13 communes : Arbanats, Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Podensac, Portets, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Saint-Michel-de-Rieufret et Virelade.

En matière d'assainissement les statuts de la Communauté de Communes définissent la compétence « Inventaire et contrôle de l'état de l'assainissement individuel ».

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DESCRIPTIF D301.0)

Nombre d'habitants desservis : environ 6 200 habitants.

Nombre d'installations d'assainissement non collectif : 1784 (SAUR)

MODE DE GESTION DU SERVICE

Une prestation de service a été attribuée à la société SAUR en vertu d'un marché ayant pris effet au 1er janvier 2010. La durée initiale du contrat est d'un an reconductible une fois. Il a pris fin le 31 décembre 2012. Un nouveau marché a été conclu avec la SAUR pour la deuxième phase du service public d'assainissement non collectif à savoir le contrôle périodique du bon fonctionnement des installations jusqu'au 31 décembre 2017.

PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif, c'est-à-dire le contrôle des installations neuves ou réhabilitées et le diagnostic des installations existantes qui n'ont pu être réalisées lors du précédent marché.

C'est une mission obligatoire (article L.2224-8 du CGCT). Le contrôle est envisagé avec une périodicité de 4 ans, les premiers diagnostics ayant eu lieu en 2007

ACTIVITÉ DU SERVICE

Nombre d'opérations effectuées dans le cadre du service :

Prestation		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contrôle des installations	Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée	46	53	37	37	47	51	57
	Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée	46	53	30	28	38	37	37
	Diagnostic des installations existantes Bon fonctionnement et ventes		42	238	466	356	186	466

INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DESCRIPTIF D302.0)

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	oui	20	20
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	oui	20	20
	Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	oui	30	30
	Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	oui	30	30
Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	non	10	0
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	non	20	0
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	non	10	0
TOTAL			140	100

Les 13 communes de la Communauté de communes ont un zonage terminé (approuvé par délibération après enquête publique).

Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Date de la délibération	Objet	Tarif
20/07/2006	Contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution d'une installation nouvelle ou réhabilitée	9,48 € HT
18/12/2013	Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (contrôles diagnostic)	53€ HT
20/02/2014	Contrôle dans le cadre d'une transaction immobilière	53€ HT

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

RECETTES D'EXPLOITATION

Montant des recettes (€ HT) :	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contrôle de conception et de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée	502,44	284,40	265,44	360,24	350,76	350,76
Diagnostic des installations existantes Bon fonctionnement + ventes	2069,76	12614	24698	18868	9858	24698
TOTAL des recettes liées à la facturation des abonnés	2572	12898	25049	19228,24	10208,76	25048,76

Indicateurs de performance

TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DE PERFORMANCE P301.3)

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées (existantes et nouvelles) jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Nombre d'installations contrôlées, jugées conformes ou conformes avec réserves ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	Neuves	Conformes	46	45	26	20	32	33	37
		Conformes avec réserves	0	8	4	7	5	4	0
		Non conformes	0	0	0	1	1	0	0
	Existantes (BF, Diag., Ventes)	0	42	238	466	356	186	466	
Total (hors non conformes)		46	95	268	493	394	223	503	
Total cumulé		1061	1156	1424	1917	2311	2534	3037	
Nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service		2410	2452	2690	3156	3512	3698	4164	
Taux de conformité		44%	47%	53%	61%	66%	68,5%	73%	

Utilisation des grilles d'évaluation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour définir la non-conformité.

PÔLE Technique



La voirie et les bâtiments

En tâches de fond, l'entretien des voies transférées (fauchage et bouchage des nids-de-poule) et des chemins de randonnées (fauchage). La maintenance et l'entretien du parc de bâtiments complètent l'activité du service très sollicité en 2017.

CHANTIERS D'INVESTISSEMENT VOIRIE RÉALISÉ PAR CMR SOUS MAÎTRISE D'ŒUVRE SERVICAD POUR 377 812.38 € HT SUR 8 COMMUNES ET PARTICIPATION PAR CONVENTION SUR 1 COMMUNE

REPRISE DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AUX INONDATIONS DU 25 JUILLET 2014 (EX-VALLON DE L'ARTOLIE). RÉALISATION ENTREPRISE CMR SOUS MAÎTRISE D'ŒUVRE AZIMUT. COÛT TRAVAUX 350 128.25€ HT , 1ÈRE PHASE DE TRAVAUX RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2017, 2ÈME PHASE DE TRAVAUX DE REPRISE DE TALUS PRINTEMPS 2018.

LOGISTIQUE IMPORTANTE EN LIEN AVEC LA FUSION (EMMÉNAGEMENT DES 5 AGENTS ISSUS DE L'EX-VALLON DE L'ARTOLIE, DÉPLACEMENT DES SERVICES OM ET FINANCES À L'EX-TRÉSORERIE DE PODENSAC, TRANSFERT POSTES D'AGENTS DE L'EX-SIÈGE DES COTEAUX DE GARONNE VERS LE SIÈGE DE PODENSAC, FERMETURE DES ATELIERS DE BÉGUEY, ...)

AUTRE LOGISTIQUE POUR LE FESTIVAL RUES ET VOUS ET AUTRES MANIFESTATIONS DU TERRITOIRE, AOC, ...

ÉTUDE BÂTIMENT RUE DE L'OEUILLE, DÉCLARATION PRÉALABLE (TRAVAUX 2018, RÉCEPTION PROGRAMMÉE EN DÉCEMBRE 2018)

CONSULTATION MARCHÉ TRAVAUX VESTIAIRES DE SAINTE-CROIX-DU-MONT, DÉBUT TRAVAUX NOVEMBRE 2017, RÉCEPTION PROGRAMMÉE JUIN 2018

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME RÉCEPTIONNÉ AOÛT 2017 AVEC TRAVAUX EN RÉGIE POUR LA PHASE DÉMOLITION

MISE EN ROUTE ET ENTRETIEN DES CAMPINGS ET PISCINE SAISON 2017.

ETAPS ÉQUIPEMENT TRANSITOIRE AVANT-PROJET DE SÉDENTARISATION, CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, DÉFRICHEMENT ET RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE EN PRÉVISION DES ÉTUDES 2018.



PÔLE Aménagement & développement



L'économie et le tourisme sont des priorités

Placé au centre du Pôle Aménagement et Développement, le service Développement Economique et Touristique vise à dynamiser le territoire.

Florence CARAYOL, en charge de ce service, soutient les entreprises pour l'ensemble de leurs activités, commercialise les zones d'activités économiques (ZAE), etc... Elle a également pour mission de mettre en place les outils et des équipements structurants pour le développement touristique du territoire.

Une série d'actions ont été entreprises durant l'année 2017. En voici le détail résumé :

Développer l'accueil des entreprises

LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

La commercialisation de la ZAE de Coudannes à Landiras

- Vente de 3 lots : 86 112€
- 13 contacts en 2017

PLAN DE GESTION DES ZAE

- Etat des lieux des ZAE du territoire et des perspectives de développement
- Transfert de deux ZAE communales à la CDC : ZAE Boisson à Beguey et ZAE La Piastre à Preignac.
- Gestion des ZAE communautaires (Landiras, Cérons/Illats, Beguey, Preignac)

CRÉATION DE NOUVELLES ZAE OU EXTENSIONS

- Elaboration d'une stratégie de développement du foncier économique
- Lancement du projet d'extension de la ZAE du Pays de Podensac à Cérons

Accompagner les entreprises et animer le territoire

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES : ACCUEILLIR, ORIENTER, INFORMER

22 contacts en 2017.

AIDES AUX ENTREPRISES

Mise en place avec le pôle territorial Sud Gironde de l'Opération Collective de Modernisation (OCM) Sud-gironde visant à soutenir les artisans, commerçants, entreprises de services dans la modernisation de leur outil de production.

SOUTIEN AUX DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES COLLECTIVES

- 11 240 € de subventions accordées, soit 6 structures accompagnées
- Elaboration d'un règlement d'intervention (applicable au 1er janvier 2018)

OBSERVER LE TERRITOIRE

Réalisation d'une analyse macro-économique par la CCI présentant les chiffres clés de la nouvelle CDC (Terranalys)



Développer le tourisme

STRUCTURATION TOURISTIQUE

- Création d'un nouvel office de tourisme sous forme associative : office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac (subvention de fonctionnement annuelle de 166 000 €)
- Aménagement de nouveaux locaux pour l'office de tourisme à Cadillac (265 000 € HT de travaux, dont 185 000 € de subventions acquises)

TAXE DE SÉJOUR

- Harmonisation de la taxe de séjour à l'échelle de la nouvelle CDC
- Collecte de 14 125 € (novembre 2016 à octobre 2017)

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DU TOURISME FLUVIAL

- Etude de marché sur le développement du tourisme fluvial
- Définition d'une stratégie de développement intercommunale de la filière
- Elaboration d'une convention de partenariat et de gouvernance avec Voies Navigables de France
- Etudes de faisabilité technique de création d'appontements fluviaux à Podensac et Portets

PROJET TOURISTIQUE ORTERRA À SAINTE-CROIX-DU-MONT

Mobilisation de subventions

PISCINE ET CAMPING INTERCOMMUNAL À CADILLAC

Gestion du site entre mi-juin à mi-septembre :

2 800 entrées à la piscine, 1421 nuitées au camping.



Île de Raymond

Espace naturel sensible

PROJET SOUTENU PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Rappel du contexte

HISTORIQUE DE L'ÎLE

À partir des années 1830, un cours secondaire de la Garonne a été creusé et entretenu au détriment des différents chenaux séparant les îles qui sont comblées progressivement. Les îles sont alors réunies en deux blocs de part et d'autre du lit principal, formant l'île du Grand Bern (partie sud) et l'île de Raymond (partie nord).

Au fil du temps, les pratiques culturelles sur l'île ont évolué : les prairies et aubarèdes (secteur où se développent des saules) ont été peu à peu remplacées par des arbres fruitiers, qui ont ensuite laissé la place à la vigne et au maïs. Entre-temps, l'île a également accueilli l'élevage de bovins pendant quelques années.

En janvier 2009, conscients de son potentiel et de son intérêt écologique fort, les élus de la CDC du Vallon de l'Artolie, saisissent l'opportunité d'acheter cette île dans une perspective de développement durable de leur territoire.

HISTORIQUE DU PROJET

Après une année de négociation avec la SAFER, la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie est retenue comme acquéreur et signe l'acte d'achat en mai 2010.

L'acquisition est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50%) et le Conseil Général de la Gironde (30%) au titre de la protection des zones humides et des espaces naturels sensibles devant être protégés et valorisés.

Par ailleurs, l'île de Raymond a été identifiée par le SMEAG (syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne) comme zone humide à forts enjeux à l'échelle de la Garonne sur les volets écologiques, sécuritaires, économiques et paysagers.

L'élaboration du plan de gestion a été soutenue par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (35%), le Conseil Général de la Gironde (25%) et la Région Aquitaine (20%).

L'élaboration du plan de gestion s'est terminée en février 2012, pour un début de mise en œuvre la même année.

LES GRANDS AXES DU PLAN DE GESTION

Le projet de renaturation de l'île de Raymond vise concrètement un double objectif :

- Préserver les milieux naturels et les espèces du site, considéré comme Espace Naturel Sensible (ENS). Cela implique la gestion conservatoire des milieux avec notamment comme moyen la pratique d'une agriculture biologique par pâturage ovin.
- Valoriser le site de l'île de Raymond avec l'accueil raisonné du public.

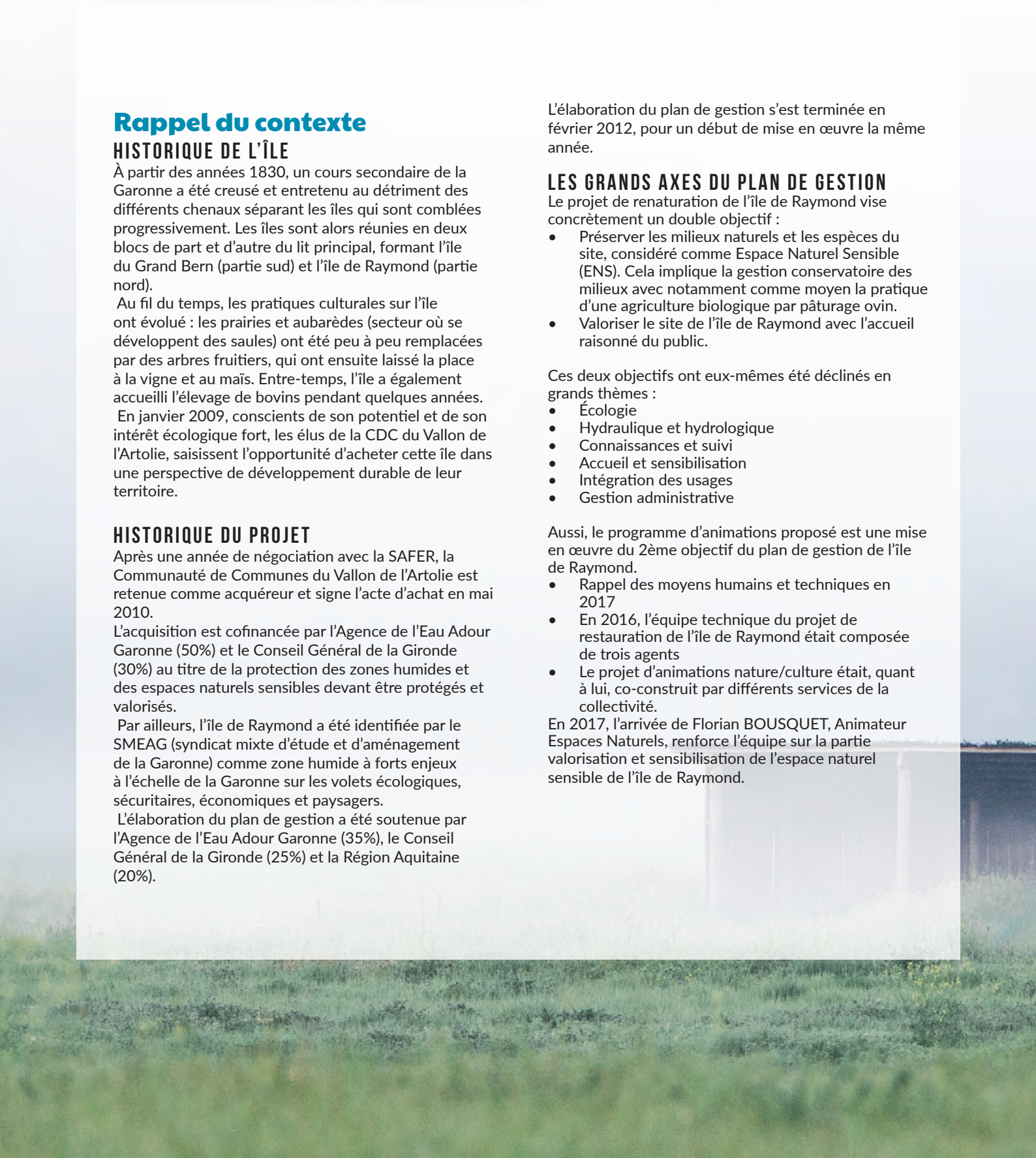
Ces deux objectifs ont eux-mêmes été déclinés en grands thèmes :

- Écologie
- Hydraulique et hydrologique
- Connaissances et suivi
- Accueil et sensibilisation
- Intégration des usages
- Gestion administrative

Aussi, le programme d'animations proposé est une mise en œuvre du 2ème objectif du plan de gestion de l'île de Raymond.

- Rappel des moyens humains et techniques en 2017
- En 2016, l'équipe technique du projet de restauration de l'île de Raymond était composée de trois agents
- Le projet d'animations nature/culture était, quant à lui, co-construit par différents services de la collectivité.

En 2017, l'arrivée de Florian BOUSQUET, Animateur Espaces Naturels, renforce l'équipe sur la partie valorisation et sensibilisation de l'espace naturel sensible de l'île de Raymond.



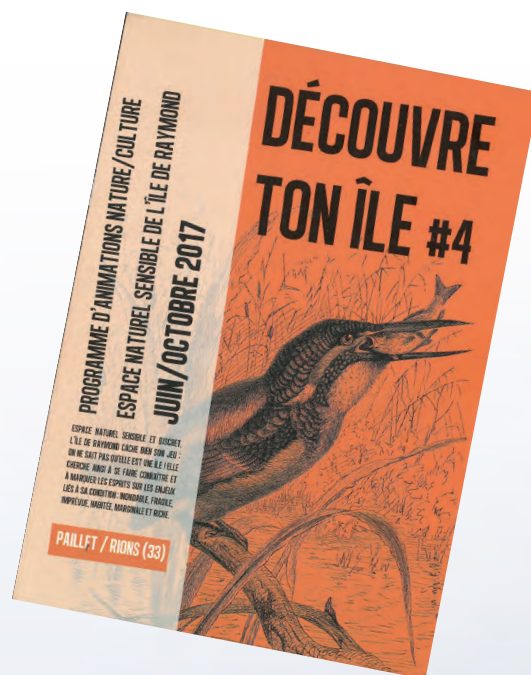
57%

DES VISITEURS
SONT DU TERRITOIRE

99,5%

DE VISITEURS SATISFAITS
(DONT 90,5% DE TRÈS SATISFAITS)

33%

DES VISITEURS
SONT INFORMÉS
DES SORTIES
VIA LA PLAQUETTE
(22% PAR LA NEWSLETTER)

Les statistiques

STATISTIQUE SUR L'ORIGINE

DES VISITEURS

En 2017, la part de visiteurs habitant le territoire est encore une fois la plus importante avec 57%. Le reste du territoire de l'Entre-deux mers est également bien représenté avec 30%.

La répartition, est ensuite relativement homogène :

- 5% de visiteurs viennent de Bordeaux et sa métropole,
- 5% des visiteurs viennent du reste de la Gironde (dont 3% hors département).

STATISTIQUES SUR LES RETOURS DES VISITEURS

Nous pouvons nous rendre compte que les visiteurs sont majoritairement informés des sorties via la plaquette «Découvre Ton Île» (33%) ; la newsletter, envoyée par notre service, est en 2ème position (22%).

APPRÉCIATION DU CONTENU

DES SORTIES

(Panel de 124 personnes)

La plupart de sorties ont obtenu une satisfaction totale avec un 100% de « très satisfaisant » et nous n'avons eu aucun moyennement satisfaisant ou pas satisfaisant sur la totalité des sorties. Sur l'ensemble de la saison et en moyenne, les contenus des sorties ont été très satisfaisants à hauteur de 90.5% et satisfaisants à hauteur de 9.5%.

APPRÉCIATION SUR L'ORGANISATION

DES SORTIES

(Panel de 124 personnes)

Nous avons encore des progrès à faire en ce qui concerne la signalétique, l'orientation au niveau de la voirie et donc en matière d'accessibilité au site.

Sur les 7 sorties qui ont fait l'objet d'une enquête satisfaction, nous obtenons une moyenne générale sur la saison de 9.43/10.

OUTILS DE COMMUNICATION

Pour cette quatrième saison, la Communauté de Communes a choisi les outils de communication suivants :

- La plaquette des animations nature-culture
- Les mails/ réseaux sociaux/site internet
- Presse/autres outils
- Radio
- La carte postale sonore
- La plaquette pour le grand public

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

POUR L'ANNÉE SUIVANTE

Suite à la fusion des collectivités territoriales, l'année 2017 n'a été qu'une demi-saison. Dès 2018 nous repartirons vers une programmation sur une année complète qui se déroule généralement de mars à octobre.

Pour le reste de la saison nous allons comme chaque année axer nos animations sur des thématiques naturalistes porteuses sur le site en essayant de faire varier les pratiques en mêlant la découverte, la manipulation, le jeu ou encore des ateliers scientifiques.



UR BA

L'urbanisme à l'échelle du territoire

GRAND PROJET DE TERRITOIRE POUR LES 15 ANS À VENIR, LE PLUI S'ATTACHE À RETRANSCRIRE AVEC PRÉCISION LES SPÉCIFICITÉS DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE, VALORISE SES ATOUTS ET APPORTE DES RÉPONSES CONCRÈTES À DES ENJEUX URBAINS, ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES, DE SERVICES À LA POPULATION ET DE MOBILITÉ.

PLUi

28 juin 2017 : prescription de la CDC dans une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLUi).

CUI : en 2017 a été créée la Commission Urbanisme Intercommunale, qui coproduira le document d'urbanisme avec le Comité de Pilotage. La CUI est composée de 112 élus communaux et communautaires.

Reprise des procédures communales en cours

- PLU Landiras
- PLU Paillet : orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable débattues le 05/04/2017 en Conseil Communautaire,
- PLU Preignac : approuvé le 17/05/2017 en Conseil Communautaire,
- PLU Rions : approuvé le 13/12/2017 en Conseil Communautaire,
- Carte communale Saint-Michel-de-Rieufret : approuvé par arrêté préfectoral le 21/11/2017.

Gestion du droit de préemption urbain

- Mise en place d'une procédure de traitement des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA),
- 370 DIA traitées ; 0 préemption communale ou communautaire.

Déclarations de projet

- **Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Portets**

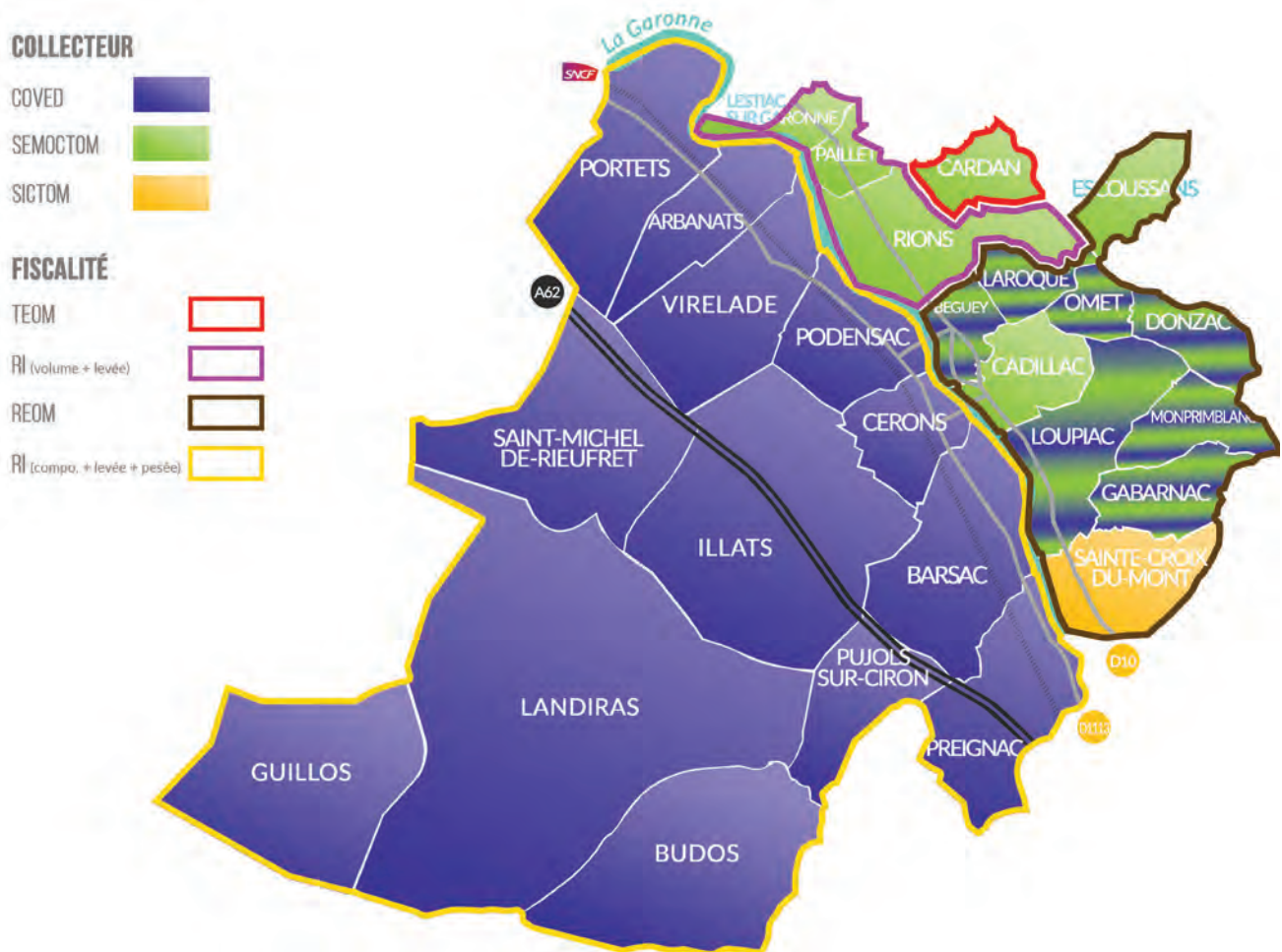
Objet : permettre la création d'un équipement d'accueil des gens du voyage appelé ETAPS (Équipement Transitoire Avant-Projet de Sédentarisation) sur la commune de Portets

Servitudes d'utilité publique

Mise à jour des servitudes d'utilité publiques des documents d'urbanisme des communes pour Barsac, Cadillac, Illats, Landiras, Loupiac, Podensac, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Rions, Saint-Michel-de-Rieufret.

Prévention et gestion dans la continuité

À LA SUITE LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, DIFFÉRENTES MODALITÉS DU SERVICE COHABITENT, DONT LES LIMITES D'APPLICATION CORRESPONDENT AUX LIMITES DES ANCIENNES CDC. EN 2017, CHAQUE TERRITOIRE A CONSERVÉ SON MODE DE FONCTIONNEMENT ET DE FACTURATION DU SERVICE.



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

La communauté de communes Convergence Garonne assure un service de collecte en porte-à-porte pour les déchets ménagers, les emballages ménagers recyclables et les déchets volumineux (encombrants hors déchets d'équipements électriques et électroniques).

Collecte des déchets ménagers

Modalité de collecte : Conteneurs d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L

Fréquence de collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la CDC.

Planning des collectes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Budos Guillos Preignac Pujols-sur-Ciron	Cérons Podensac	Landiras	Barsac Illats St-Michel-de-Rieufret	Arbanats Portets Virelade

Collecte des emballages ménagers recyclables

Modalité de collecte : Conteneurs d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L

Fréquence de collecte : Une fois tous les 15 jours dans chacune des communes de la CDC.

Planning des collectes :

SEMAINE PAIRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Podensac	Illats	Arbanats Pujols-sur-Ciron	Budos Guillos	Preignac

SEMAINE IMPAIRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
St-Michel de Rieufret	Landiras	Portets	Barsac	Cérons

Collecte des encombrants

Modalité de collecte : Inscription des usagers auprès de notre prestataire de collecte au moyen d'un numéro vert (0 800 132 232)

Fréquence de collecte : Une fois par mois dans chacune des communes de la CDC.

Planning des collectes :

Le deuxième mercredi du mois	Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron, St-Michel-de-Rieufret
Le quatrième mercredi du mois	Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets, Virelade

COLLECTE DU VERRE

Depuis le 1er mai 2005, le verre est collecté uniquement en apport volontaire.

Modalité de collecte : 77 bornes à verres réparties sur 66 points d'apport volontaire

Fréquence de collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la CDC.

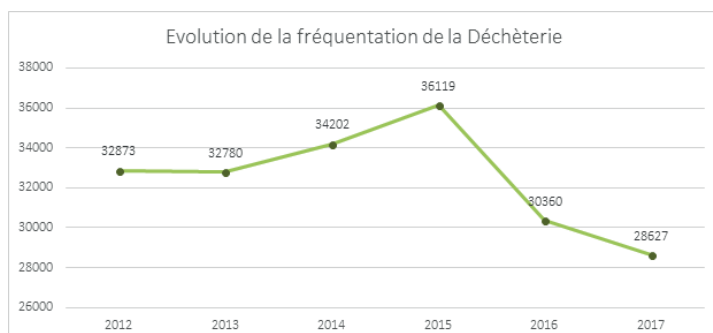
Planning des collectes : Vidage des colonnes une fois toutes les 3 semaines et à la demande des communes.

ÉVOLUTION DES TONNAGES

	2013	2014	2015	2016	2017
Déchets ménagers <i>(en tonnes)</i>	2 522 - 6,96%	2 496 - 1,05%	2 476 - 0,8%	2 573 + 3,92%	2 618 + 1,75%
Emballages ménagers recyclés <i>(en tonnes)</i>	1 564 + 1,54%	1 495 - 4,42%	1 383 - 7,5%	1 391 + 0,58%	1 418 + 1,94%
Encombrants <i>(en tonnes)</i>	68 - 2,14%	67 - 1,36%	65 - 2,69%	78 + 20%	102 + 30,77%
Verre <i>(en tonnes)</i>	763 - 7,90%	714 - 6,53%	798 + 11,82%	763 - 4,39%	819 + 6,84%
Tonnages de textile <i>(en kilos)</i>	71 426	79 429 + 11%	86 622 + 9%	83 689 - 3,39%	96 329 + 13,12%

DÉCHÈTERIE

La CDC de Podensac possède une déchèterie située sur la commune de Virelade.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les déchets ménagers

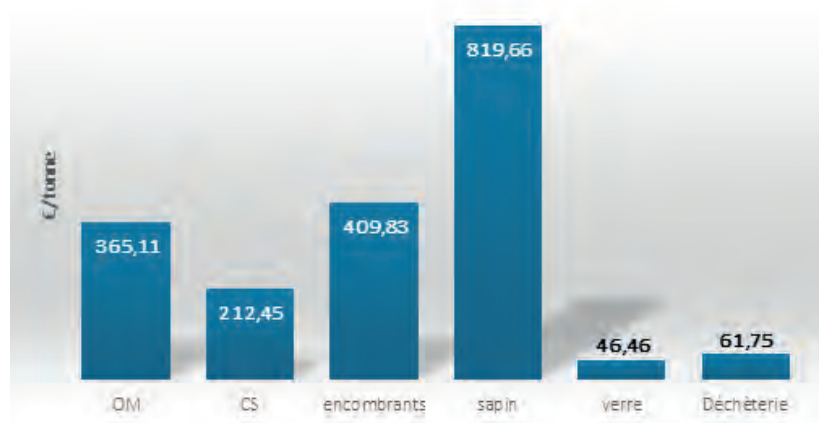
Les déchets ménagers résiduels sont traités par incinération à l'incinérateur d'ASTRIA à Bègles.



Les emballages ménagers recyclables

Les emballages sont triés au centre de tri de COVED à Illats. Les différentes matières sont ensuite revendues à différents recycleurs en fonction des matériaux. À cet effet, la CDC participe depuis 2016 à un groupement de revente (5 collectivités) des matériaux recyclables.

LES COÛTS DES DIFFÉRENTS FLUX (EN EUROS PAR TONNE)

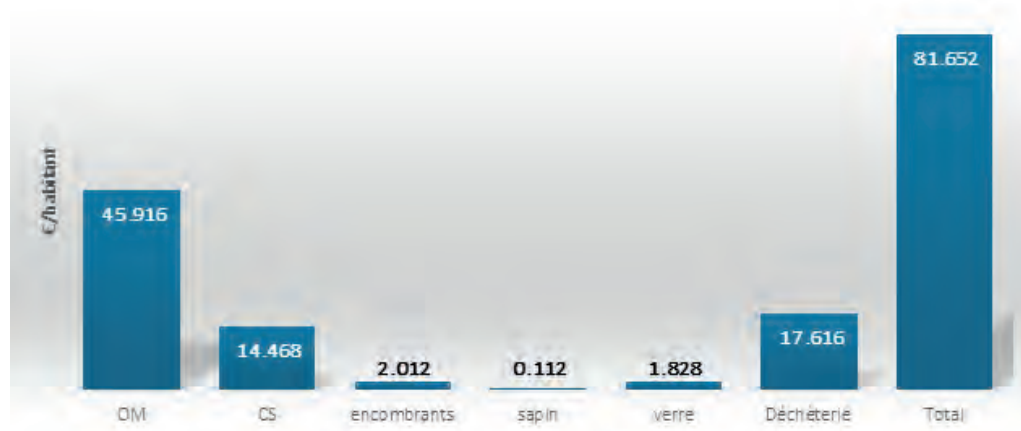


Pour effectuer les calculs, les montants de la collecte, du transport et du traitement des différents flux ont été pris en compte.

En ce qui concerne les ordures ménagères, le coût de « traitement » est facturé à l'UCTOM qui se charge par la suite de le répercuter à la CDC. Les frais de gestion que paye la CDC sont intégrés dans le coût présenté ici.

Concernant la déchèterie, le coût du gardiennage a également été pris en considération en plus de tous les coûts liés à la manutention et au traitement des déchets.

LES COÛTS DES DIFFÉRENTS FLUX (EN EUROS PAR HABITANT)



Les coûts en €/habitant ont été obtenus à partir des 20 820 habitants du territoire. De la même manière que pour les coûts ramenés à la tonne, les montants de la collecte, du transport et du traitement des différents flux ont été pris en compte.

Actions de prévention et de protection de l'environnement

En 2017, la plupart des actions de prévention menées les années précédentes ont été poursuivies.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU TRI

Vérification de la qualité du tri dans les bacs verts

Lorsque le tri est correctement effectué (**bac conforme**), un autocollant « Bon trieur » est collé sur le bac. Si le bac contient quelques déchets non recyclables (**bac retrié**), ces derniers sont placés dans un sac plastique transparent déposé sur ou à côté du bac. Dans le cas où beaucoup de déchets non recyclables remplissent le bac (**bac non conforme**), un scotch « TRI NON CONFORME » est collé sur le bac et ce dernier n'est pas collecté. Néanmoins, l'année 2017 a vu se dégrader la qualité du tri sur le territoire des 13 communes de la rive gauche. Il est ainsi passé de 19.8% en 2016 à 23.6% en 2017.

SENSIBILISATION

En 2017, plusieurs animations ont été effectuées dans les écoles du territoire :

- Initiation à la matière et au tri pour les écoles maternelles d'Illats et Landiras :

Jeu « La main dans le sac » : jeu d'identification de la matière « à l'aveugle »

Matériel : 5 sacs, 5 élastiques, 2 déchets de la même matière de chaque matière (pas les briques) et un imagier.

Déroulement : Par groupe de 6 enfants, présenter un sac à chaque groupe et leur demander de mettre la main à tour de rôle à l'intérieur pour y toucher les déchets. Les enfants doivent reconnaître les objets et trouver leur point commun. Ils sortent les objets pour vérifier.

Leur demander s'ils ont deviné la matière composant les objets à l'intérieur du sac et faire tourner le sac.

Présentation des différentes poubelles : jeu pour identifier les déchets types

Matériel : imagier des poubelles et des déchets

Déroulement : Présenter les cartes des poubelles en précisant les couleurs de chacune. Distribuer une carte à chacun des enfants et leur demander d'identifier le déchet, la matière et la couleur. Leur demander de placer la carte sur la poubelle de la même couleur.

Mise en application des gestes de tri : manipulation de déchets propres à mettre dans les bons contenants représentant les différentes poubelles.

Matériel : 4 contenants, image des 4 poubelles, scotch, poubelle pédagogique (1 petite et 1 grande bouteille d'eau ; 2 petites bouteilles de jus ; 2 boîtes de conserve, 2 boîtes de gâteaux ; 2 canettes, 1 actimel ; 2 bouteilles de lait ; 2 feuilles mortes ; 1 paquet de chips ; 2 pots de yaourt ; 2 emballages de compote ; 2 papiers de bonbons ; 2 mouchoirs ; 1 bouteille en verre ; 1 pot en verre ; 1 gel douche ; 1 shampoing, 1 pot de crème fraîche, 1 bouteille d'huile) (1 déchet par enfant)

Déroulement : Demander à chaque enfant de venir chercher un déchet, de l'identifier et de le mettre dans la bonne poubelle.

Évaluation : (s'il y a du temps) Validation des notions abordées durant la séance.

Matériel : feuilles et stylos rouges, bleu, vert et noir

Déroulement : Demander aux enfants d'entourer les déchets de la couleur de la poubelle dans laquelle ils sont à déposer

- Sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets pour les enfants des cycles 1 et 2 des écoles d'Illats et de Preignac.

Tri master : CD fournit par eco emballages qui explique via des petites vidéos et des quizz les différentes étapes du tri et recyclages des différents matériaux et nous avons abordé la notion de ressources naturelles.

Récapitulatifs Appels et visites OM

		Appels	Visites
SIÈGE	Janvier	149	63
	Février	153	55
	Mars	186	58
	Avril	157	54
	Mai	192	43
EX-TRÉSORERIE	Juin	59	20
	Juillet	392	143
	Août	293	107
	Septembre	254	116
	Octobre	373	106
	Novembre	227	53
	Décembre	416	64
	Récaps	2851	882

PÔLE Vie locale



LO GAL



Service à la personne

Une présence renforcée

SENIORS, MOBILITÉ, LOGEMENTS,
ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC,
ANIMATION VIE LOCALE,
JARDINS COMMUNAUTAIRES,
GENS DU VOYAGE

Statistiques

du Portage de repas :

Le service a repris le portage de repas le 1er avril 2017 et sa gestion est effectuée avec un logiciel spécifique depuis le 16 août 2017.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES :

181

QUANTITÉ DE REPAS LIVRÉS EN 2017 :

44 642

NOMBRE DE VISITES À DOMICILE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

21

APPELS TÉLÉPHONIQUES ENTRANTS DU 1^{ER} AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

510 APPELS

Seniors

PORTAGE DE REPAS

Réorganisation complète pour homogénéisation du service :

- Travail avec les élus pour établir les critères et le choix de l'organisation des tournées.
- Mise en place d'un nouveau règlement.
- Nouvelles tournées qui ont lieu le matin entre 8h et 12h30.
- Révision du contrat de location des camions frigorifiques et mise à disposition de nouveaux véhicules.
- Achat d'un logiciel de gestion : formation de l'équipe, création des contrats des bénéficiaires.
- Dotation d'un logiciel d'optimisation des tournées et GPS pour les camions.

CHARTRE DE SOLIDARITÉ DES AÎNÉS

Travail interpartenariale : MSA, CARSAT, RSI, CD, CCAS et associations du 3ème âge.

Continuité de la charte de la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie : participations aux comités techniques

PARTENARIAT INTERVENANT

accueil des permanences du CLIC deux fois par mois, repérage et suivi des personnes en commun.

Mobilité

- Diagnostic en cours pour la mise en place d'un transport à la demande sur le territoire
- Partenariat avec Cap solidaire et leur dispositif T'CAP
- Maillage des moyens de transport sur le territoire.

Logements

- Accueils aux logements d'urgence de personnes en difficulté

Accompagnement du public

- Accès aux droits : accompagnement des occupants des logements d'urgence
- Point relais CAF : 387 personnes ont été accompagnées sur l'année
- Accueil des permanences de l'ADIL une fois par mois
- Accompagnement social -> suivis partenariaux des personnes avec les travailleurs sociaux et les CCAS du territoire



Animation de la vie locale

PARENTALITÉ/ACTIONS À DESTINATION DES FAMILLES

Actions transversales donc partenariales avec le CISPD/ service enfance jeunesse/médiathèque/culture.

PROGRAMMATION 2017

Les rencontres thématiques d'AÔC

- Soirée parentalité petite enfance en lien avec le P'tit Mois de la médiathèque de Podensac : mercredi 12 avril au multi-accueil OCABELOU de Cadillac de 19h à 21h. L'intervenante, Sophie Marie (Parents Plus) a animé cette soirée autour de la thématique « Émotions et colères des enfants. Comment les accompagner avec bienveillance ? »
- Soirée parentalité enfance : jeudi 15 juin de 20h à 22h à la salle des fêtes de Sainte-Croix-du-Mont. L'intervenante, Claude Lopez a animé cette soirée autour de la thématique « Mon enfant et les écrans. Comment mieux gérer l'utilisation des écrans en famille. »
- Soirée parentalité adolescence : jeudi 7 décembre de 20h à 22h au Sporting de Podensac. L'intervenant, Xavier Pommereau a animé cette soirée autour de la thématique « Crise d'ados ou ados en crise »

Les rencontres familiales d'AÔC

- Tournoi jeux vidéo parents/ados : samedi 22 avril de 14h à 19h Place du Château à Cadillac. Le tournoi s'est fait sous le chapiteau de la CDC et la finale au Cinéma Lux. Échanges intergénérationnels « des premiers jeux vidéo à nos jours ». Stand de prévention sur la thématique des jeux vidéo : leurs impacts sur la santé, leurs intérêts...
- Incroyable Talent : vendredi 23 juin au Château de Tastes à Sainte-Croix-du-Mont. C'est un projet travaillé tout au long de l'année avec les animateurs et les parents en partenariat avec le centre d'animation, l'association des parents d'élèves et l'école. Certains parents ont préparé un numéro avec leur enfant, d'autres se sont occupé de la logistique voir de la présentation de la soirée.
- Exposition culturelle ludique : du lundi 03 au vendredi 07 juillet à la salle des fêtes de Béguey en accès libre et gratuit du lundi au vendredi de 16h à 18h30. Nous avons emprunté au Réseau Girondin Petite Enfance l'exposition « Les émotions ». Des créneaux été réservés le matin pour les structures Petite Enfance et les RAM.



- Journée Animations : samedi 9 septembre au camping et au jardin public de Cadillac de 15h à 19h.
 - des animations et des ateliers proposés par les professionnels des structures et des bénévoles d'associations (association de parents d'élèves, Keuditu, Cadimusik, A corps et arts)
 - un spectacle par une association du territoire Vie de Bohème
 - un spectacle « Mario » par la Cie Rue Barrée
 - du BMX par Sport Six Racing et de l'accrobranche par Matevana
- Ciné plein air en lien avec les Monuments du Cinéma et en partenariat avec le cinéma Lux et la mairie de Podensac : vendredi 8 septembre au Parc Chavat de Podensac. À partir de 18h30, pique-nique musical avec Loula B. A 20h30, projection du film Hugo Cabret.
- AÔC courts : mardi 24 octobre à 19h au cinéma Lux. En lien avec le projet d'éducation à l'image du PLAJ, des courts-métrages créés par des jeunes de différents territoires ont été diffusés.
- Espace petits petons : dans le cadre du Festival Rues et Vous vendredi 8 et samedi 9 juillet de 17h30 à 22h. Il était proposé un accueil des familles venant avec leurs enfants de 0 à 6 ans dans un lieu spécifiquement dédié à la petite enfance en retrait de l'agitation et de la foule appelé l'espace petit petons.
 - Ce lieu a été aménagé avec :
 - un coin livre avec une personne de la médiathèque
 - un espace jeux libre qui est réaménagé avant chaque représentation
 - un espace scénique, la Cie Betty Blues est intervenue pour deux représentations
 - un coin puériculture (allaitement, change,...)

R de Familles

Réseau de structures associatives ou de collectivités territoriales formé depuis 2014 avec le soutien de la CAF.

Le Réseau se réunit tous les 2 mois pour travailler sur la question de la parentalité : échange sur les pratiques, travail sur une charte, mise en place d'un évènement commun, suivi de formations, création d'un pôle ressource.

Jardins communautaires

Projet partenarial avec la mairie de Lestiac qui met à disposition un terrain.

Renouvellement de la convention.

Le jardin comprend :

- un jardin éducatif utilisé par les éducatrices spécialisées de la MDSI de Cadillac
- un jardin pédagogique utilisé par le centre de loisirs du Tourne et des NAP de Lestiac
- plusieurs parcelles individuelles en location, gérée par une association avec actuellement 19 foyers qui ont un jardin

Gens du voyage

- Travail au projet de création d'un Etablissement Transitoire Avant Projet de Sédentarisation sur Portets

Petite enfance

Les crèches et les RAM

L'ensemble des établissements et leurs équipes ont profité de cette année 2017 pour développer leur partenariat, des temps de travail commun et d'échange de pratiques.

Des actions transversales avec les différents services de la collectivité (Le P'tit Mois, Parcours Au Fils de l'eau) ont accompagné l'harmonisation des actions et permis un rapprochement professionnel entre les acteurs de la Petite enfance.

La place de l'enfant, de la famille est prépondérante quel que soit le

type de structure accueillante (associative, multi-accueil). Les familles participent activement aux différents projets, elles sont un atout et une force dans le développement des axes pédagogiques et des thèmes qui émanent des équipes éducatives, dans l'intérêt d'un développement harmonieux de l'enfant.

Les RAM ont participé à ces mêmes actions et aux échanges de pratiques. L'année 2017 est marquée par le maintien des services et les prémices d'une réflexion à une unification des 2 RAM du territoire.

La volonté de la Communauté de Communes est d'assurer le soutien à la fonction parentale, de favoriser la cohésion sociale et de soutenir l'offre d'éveil pour les jeunes enfants. La répartition des services d'accueil petite enfance sur la Communauté de Communes offre aux familles un large choix en fonction de leurs situations géographiques. Les parents ont la possibilité de choisir entre les modes d'accueil du jeune enfant: collectif ou individuel en fonction des attentes et non en fonction d'un manque de choix.

Définition du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Agréé par la CAF, le RAM a pour mission, d'informer les familles et les professionnels. Il facilite rencontres et échanges sur les pratiques professionnelles et l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Les parents, les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s sont au CŒUR des projets et des objectifs. Il s'agit pour les animatrices d'organiser et d'améliorer l'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Les Missions du RAM

- Informer, accompagner et orienter les parents employeurs et assistant(e)s maternel(le)s tout au long de la relation contractuelle
- Offrir un cadre de rencontre pour les assistant(e)s maternel(le)s et enfants au cours des matinées d'éveil organisées quotidiennement sur le territoire
- Contribuer à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s

RAM	Nombre ASSMAT* agréées	Nombre ASSMAT* en activité	Nombre familles
À PETITS PAS	180	132	106 familles différentes
CADILLAC	67	57	95 familles différentes

ATELIERS	Intitulé	Nombre ASSMAT	Nombre enfants	Date	Lieu
Ateliers d'éveil	121 séances	71 assmat différentes	210 enfants différents	DURANT 2017	Barsac, Illats, Portets
Sorties	6 sorties	43 assmat différentes	118 enfants différents		Gujan Mestras, Landiras, Pujols sur ciron, Portets
Animations ou activités avec une autre structure du territoire (Eaje, ludothèque, laep, etc.)	Bébés lecteurs 8 séances	12 assmat différentes	30 enfants différents		Podensac, Beguey
Fêtes	7 fêtes	28 assmat différentes	67 enfants différents		Illats, barsac, Portets
Groupe de paroles et d'échanges	3	9			Barsac avec intervenant (Rachel Raymond et Virginie Garraud Psychologues)
	2	7			Illats même intervenantes
	3	11			Portets même intervenantes

ATELIERS	Intitulé	Nombre ASSMAT	Nombre enfants	Date	Lieu
Ateliers d'éveil	38 séances	25 assmat différentes en moyenne par séances	210 enfants différents	DURANT 2017	Cadillac
Sorties	1	12 assmat différentes	28 enfants différents		Gujan Mestras
Fête du Ram	1	13 assmat différentes	34 enfants différents		Cadillac
Fête de Décembre	1	16 assmat différentes	43 enfants différents		Monprimblanc
Analyse de pratique	4	5 assmat par séance	/		Cadillac
Ateliers lecture	2	14 assmat différentes	35		médiathèque Podensac
Ateliers livre	3	13	41		bibliothèque Loupiac
Exposition AOC	1	12	28		Pôle social et familial Cadillac
Promenade musicale	1	7	19		RAM A PETITS PAS

* Assistant(e)s Maternel(le)s

Point Loisirs Accueil Jeunes

Un projet pour les ados

Le P.L.A.J. est un lieu d'accueil et d'animation spécialement dédié aux adolescents de la sixième à 17 ans. Ils peuvent s'y retrouver pour discuter, s'informer et élaborer leurs projets avec les animateurs. C'est une espace d'écoute et d'échanges en accès libre qui propose également des animations : soirées, sorties ou séjours de vacances...

Le PLAJ développe de nombreux projets de participation à la vie locale, d'accompagnement à la scolarité, d'accompagnement à la parentalité, il est donc un vrai espace de vie sociale pour les jeunes et leurs familles.

Missions

- Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques, d'éprouver du plaisir dans ce qu'ils font.
- Permettre aux jeunes de mieux vivre cette période sensible, de souvrir aux autres, de faire confiance, de dialoguer avec le groupe de pairs mais aussi avec des adultes référents.
- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et le « vivre ensemble ».
- Valoriser les pratiques des jeunes.
- Lutter et prévenir contre toutes les formes de discriminations, d'exclusions et d'isolement.
- Leur permettre de mieux appréhender l'environnement social et culturel.
- Favoriser l'implication des familles.

SUR L'ANNÉE 2017, LE P.L.A.J. C'EST :
138 JEUNES QUI ONT
FRÉQUENTÉ LA STRUCTURE,
55 FILLES, 83 GARÇONS,
98 JEUNES DE 11 À 14 ANS
(71%), 40 JEUNES
DE 15 À 17 ANS (29%),
54 JEUNES
SUR LES SÉJOURS.

Horaires d'ouverture

En périodes scolaires :

- Les mercredis de 12h30 à 18h
- Les samedis de 14h à 18h
- Les mardis et jeudis de 17h à 19h (accompagnement à la scolarité)

En période de vacances scolaires

(Fermeture de la structure 3 semaines en août):

- Horaires variables

CONTACTS:

7, rue Claude Bouchet 33410 CADILLAC

06 09 46 10 16 / 06 26 12 76 06

plaj@convergence-garonne.fr

Facebook : [Plaj Convergence Garonne](#)

plaj-cdc-coteaux-de-garonne.e-monsite.com

Projets marquants

- **Accompagnement d'une ATEC** : l'équipe accompagne 10 jeunes constitués en Association Temporaire d'Enfants Citoyens pour le montage d'un projet de séjour à Londres

- **Accompagnement à la scolarité** : 16 places pour un projet basé sur 3 axes: l'ouverture culturelle et l'élargissement des centres d'intérêt des jeunes, l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la parentalité

- **Accompagnement à la parentalité** : le PLAJ propose aux parents des espaces d'échange et de rencontre et des animations parents/jeunes.

- **Formation aux Premiers Secours** :

10 JEUNES FORMÉS PSC 1

- **Sac'Ados** : vacances autonomes pour les plus de 16 ans soutenues par la Région Aquitaine: 3 départs

- **Mise en place évènementiels jeunesse** : En partenariat avec le pôle social de la CDC et le cinéma Lux de Cadillac, organisation d'un tournoi de jeux vidéo géant et d'un festival du court-métrage jeunesse.

- **Les séjours** : 7 séjours sur l'année, 54 jeunes différents en séjours

- **Permanences de IEDAEJ** : Espace d'Accueil Écoute Jeunes, dispositif piloté par la ML2R (une psychologue reçoit des jeunes au PLAJ, tous les 15 jours gratuitement et anonymement)

- **Réseau inter points jeunes** : un réseau Dynamique existant depuis 2008 avec les points jeunes des CDC avoisinantes (mutualisation de moyens, rencontre des jeunes de différents territoires)

- **Projet déducation à l'image** : un réel Projet d'éducation à l'image sur la structure mais aussi sur le territoire (ateliers vidéos, travail partenarial cinéma Lux, cinéma plein-air...)

- **Les ateliers ados « rues et vous »** : Participation à la vie locale durant le festival « Rues et vous » (ateliers pyrotechnie, reportage vidéo du festival...)

Les nouveaux partenariats 2017 : travail partenarial avec le CISPD, le collège Anatole France, associations du territoire, service animation mairie de Cadillac

Accueils de loisirs

Du temps pour les enfants

La Communauté de Communes gère les accueils de loisirs mais également l'accueil des enfants dans les temps périscolaires. Une grosse activité pour ce service qui emploie et forme, pour remplir ses missions, de nombreux professionnels de l'animation.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de la fin de l'école à 18h30

APS (Cadillac, Béguey, Loupiac, Ste Croix du Mont) : de 7h15 jusqu'au début de l'école et de la fin de l'école à 18h30

Vacances de 7h30 à 18h30 (continuité de service assurée en août et Noël malgré des fermetures locales)

NOMBRE D'ENFANTS DIFFÉRENTS ACCUEILLIS

Accueils de loisirs de Cérons, Landiras, Podensac, Portets, Preignac et Virelade

mercredis et vacances scolaires, 1357 enfants différents dont 645 filles, 712 garçons

Accueils de loisirs de Cadillac, Béguey, et Loupiac

mercredis et vacances scolaires, (Cadillac, Béguey, Loupiac), 374 enfants différents dont 165 filles, 209 garçons

Accueils périscolaires : (Cadillac, Béguey, Loupiac, Ste Croix du Mont) 522 enfants différents dont 221 filles, 301 garçons

Séjours élémentaires 49 enfants différents, 26 filles, 23 garçons

Accueils de loisirs de Rions

mercredi, 60 enfants différents, 32 filles, 28 garçons

Accueils de loisirs périscolaires (Cadillac, Béguey, Loupiac, Sainte-Croix-du-Mont)

522 enfants dont 221 filles et 301 garçons

Séjours élémentaires

49 enfants dont 26 filles et 23 garçons

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

70 animateurs différents et 12 directeurs de structure

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DES ÉQUIPES

Personnel titulaire : 2 BPJEPS obtenus en 2017

Personnel en contrat aidé : 2 BPJEPS obtenus en 2017 et 4 entrées en formation



Missions d'éducation

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) et Extrascolaires (ALE) sont des structures à caractère éducatif favorisant le développement de l'enfant. Les activités nombreuses et variées (culturelle, sport, jeux collectifs, création...) associées aux compétences des équipes pédagogiques (attitudes adaptées, valorisation de l'enfant...) en lien avec les familles, sont autant de moyens permettant de tendre vers ce développement.

Dans l'attente d'un Projet Éducatif pour le nouveau territoire, les équipes d'animation s'appuient en 2017 sur les Projets éducatifs des collectivités ayant fusionné. Les missions sont donc collectivement ou localement les suivantes :

- Permettre aux familles d'utiliser un mode de garde adapté à leurs besoins
- Favoriser les espaces d'échanges et de rencontre
- Soutenir l'implication des familles dans les loisirs des enfants
- Favoriser la socialisation, l'implication et la valorisation à travers les projets
- Respecter le rythme de l'enfant
- Permettre l'ouverture au monde (par l'apprentissage de la vie en groupe, la découverte d'activités artistiques, culturelles, sportives, l'éducation à l'environnement...)
- Développer la citoyenneté

PARTENARIAT

Sur les accueils périscolaires projets élaborés avec association de parents d'élève, école, commune et équipe d'animation.

IMPLICATION DES ENFANTS DANS L'ACTIVITÉ

Concertation des envies via mur à idées, regroupements enfants/animateurs, boîte à idées.

OUVERTURE AUX FAMILLES

Activités organisées sur les temps d'accueil fin de journée partagées entre enfants et parents, représentations théâtrales montées avec les enfants. Création d'un journal interne avec les enfants, sur une structure, à destination des familles (3 numéros sortis en 2017)

SPORTS VACANCES

À destination des 10/14 ans en juillet deux projets ont été portés par les structures avec un éducateur sportif de la CDC et un animateur et contrat aidé et formation BPJEPS sport pour tous.

INTERGÉNÉRATIONNEL

3 structures ont monté des projets d'échanges, de partage avec des personnes du 3ème âge du territoire.

OUVERTURE AU NOUVEAU

TERRITOIRE

Projets et sorties organisés en direction de nouveaux sites tels que l'Île de Raymond, ces projets sont souvent axés sur l'environnement

INTERCENTRES

- 3/6 ans thème prévention (sécurité domestique, transport, soleil ...).
- 6/12 ans olympiades pour se rencontrer, échanger, partager autour du sport.

PROJETS TRANSVERSAUX AVEC LES SERVICES DE LA CDC

Culture avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel, Environnement avec des interventions d'éducation à l'environnement, soutien aux difficultés repérées sur structure avec l'accompagnement du CISPD, ouverture des structures à la parentalité avec le soutien du Pôle social.

ACCUEILS SPÉCIFIQUES

Plusieurs structures ont accueilli des enfants ayant des besoins spécifiques et se sont organisées avec les familles et les professionnels autour de l'enfant pour offrir un accueil adapté (renfort de personnel, formation particulière...).

OBJECTIFS 2018

- Développer les actions en lien avec les compétences spécifiques des services de la CDC (environnement, culture, social, réseau de lecture publique) afin d'y apporter une plus-value éducative à destination du public

La prévention en ligne de mire

Le territoire est en constante mutation. Il va vers une nouvelle forme d'urbanisation avec pour tendance forte, l'installation de nouvelles familles. Au-delà de la simple alerte, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est le premier échelon de la prévention. Son utilité s'impose comme une alternative au tout sécuritaire. Tous les partenaires de la filière en sont convaincus! La prévention est la bonne réponse à de nombreuses situations compliquées et la CDC prend toutes ses responsabilités.

Démarche d'état des lieux (6 mois)

Depuis le mois de janvier 2017, à travers de nombreux entretiens, de rencontres et surtout de multiples observations et analyses de terrain, nous avons pu produire un état des lieux commune par commune.

35 COMMUNES

3 COLLÈGES

900 MINEURS

SERVICES ACTIONS SOCIALES

DU TERRITOIRE

**DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT, CRÉATION
D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DÉVELOPPEMENT
DU COMITÉ RESTREINT**

**DÉVELOPPEMENT D'UNE MISSION D'AIDE AUX VICTIMES
D'INFRACTIONS PÉNALES**

La Communauté de communes s'inscrit dans le partenariat historique avec VICT'AID. L'accompagnement des victimes d'infractions pénales demeurant pour 2018 une des orientations nationales. Le CISPD et les forces de l'ordre, à travers leurs outils de veille, orientent les victimes vers une prise en charge par l'association.

**DÉVELOPPEMENT D'UNE CELLULE DE LUTTE
CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

- Membre du G.P.D.S.
- Membre du C.E.S.C.
- Lieu d'écoute, d'orientation et de relais décrochage

**PRÉVENTION DES CONDUITES
À RISQUES/MÉDIATION ÉDUCATIVE/
PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE**

- Conférence et groupes de parole
- Mise en place du permis piéton
- Mise en place du permis internet
- Médiation de rue Festival Rues et Vous
- Médiation de rue Festival Fête de la musique, Cadillac
- Médiation de rue Île Raymond
- Mise en place de TIG



Définir les attentes et les besoins du territoire

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE EST UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS. JÉRÔME GARCIA EN ANIME LE PARTENARIAT AU NIVEAU INSTITUTIONNEL (CAF, MSA, DÉPARTEMENT...) ET COORDONNE L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX ET DES HABITANTS DANS LES INSTANCES PARTICIPATIVES. IL PILOTE L'ÉVALUATION DES BESOINS SOCIAUX DU TERRITOIRE, FAVORISE LA MISE EN RÉSEAU ET LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS TRANSVERSALES ET/OU INNOVANTES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION.

Pour l'animateur du Projet Social de Territoire, Jérôme Garcia, 2017 aura été une année préparatoire. Une prise de contact essentielle dans la perspective de définir les axes de travail dans le domaine social pour les années à venir.

Les actions durant cette année de transition :

- Engager les partenaires institutionnels et les élus dans l'élaboration d'un Projet Social de Territoire :
- Structurer la démarche et le pilotage interinstitutionnel du projet
- Lancer l'élaboration du Diagnostic Social
- Tracer le portrait Social de Territoire à partir de données d'études publiques et de données locales

Préparer la première concertation publique sur l'amélioration de la qualité de vie

Assurer la continuité des engagements de la Convention Territoriale Globale des Coteaux de Garonne avec la CAF et la MSA :

CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENARIATS DE PROJETS ASSOCIATIFS

ACCESSIBILITÉ AUX PRATIQUES ARTISTIQUES DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Cadimusik
- Atelier Expression

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Keuditu

LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

- Ateliers à Ciel Ouvert
- Atelier Expression

MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

ACCOMPAGNEMENT DE L'ANALYSE DE BESOINS SOCIAUX DES CCAS

Un grand projet communautaire

Projet d'éducation artistique et culturelle « Au fil de l'eau » (2017/2018) en quelques chiffres

L'Éducation Artistique et Culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée. Dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part.

Contrat d'éducation artistique et culturelle (CoTEAC) signé avec 5 partenaires : Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, IDDAC Agence culturelle du Département, Direction des services de l'Éducation Nationale, CDC du Réolais en Sud-Gironde

- 645 enfants impliqués dans le contrat
- 20 classes (13 cycle 1 + 7 cycle 3) soit 454 élèves
- 5 ALSH soit 75 enfants
- 2 RAM + 5 Multi-Accueil soit 116 enfants

4 parcours :

- 1 parcours Petite enfance (MULTI-ACCUEILS + RAM et cycle 1 - TPS-PS)
- 1 parcours cycle 1 (MS-GS-CP)
- 1 parcours cycle 3 (CM1 CM2 6èmes)
- 1 parcours dédié aux ALSH

3 spectacles / 12 représentations (scolaires/périscolaires + tout public)

2 expositions

Des visites patrimoniales et de sites naturels (Château de Cadillac, Île de Raymond...)

1 livre objet

1 résidence de création

2 outils de communication (1 dépliant destiné au grand public + 1 plaquette institutionnelle)

Découvre ton île 2017 : Projet sur l'île de Raymond

Quelques chiffres pour évoquer ce projet qui doit monter en puissance :

- 2 spectacles / 3 représentations
- 1 carte sonore éditée
- 300 personnes accueillies

Associations et prêt de matériel

Le service culture de la CDC est en relation directe avec les associations du territoire.

30 associations ont été soutenues dans leurs actions pour un montant de 18 640 euros.

19 associations ou communes ont emprunté du matériel (tentes, barnums, bancs, scène...).

Festival Rues et Vous Effectif et budget (ressources humaines comprises)

Dépenses : 240 000 euros. Les recettes s'élèvent à 103 000 euros. Le service culture compte deux agents à temps plein et un à temps partagé avec le réseau de lecture publique.

Festival Rues et Vous (6, 7, 8 juillet 2017) en quelques chiffres



**5700 PERSONNES
ACCUEILLIES**

108 BÉNÉVOLES



**25 PROJETS ARTISTIQUES
41 REPRÉSENTATIONS**



**18 000 L D'EAU ÉCONOMISÉS
560KG D'ORDURES MÉNAGÈRES
ÉLIMINÉES**

**370 CENDRIERS DE POCHE
DISTRIBUÉS**

**400KG DE COMPOST CRÉÉS
VIA LES TOILETTES SÈCHES**

3500 Gobelets utilisés

UBIC

**Université Bordeaux
Inter-Culture**

1 FORUM OUVERT

1 ENQUÊTE ASSOCIATIONS CULTURELLES

2 ATELIERS

**(COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL
// BÉNÉVOLAT ET MUTUALISATION)**

ÉTUDE (2017/2018)

Étude d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage pour la définition de la future politique culturelle.

UBIC (Universités Bordeaux Inter Culture) est une plateforme de collaborations entre l'Université et le monde socio-économique sur le champ « culture, économies créatives et territoire ».

Son Objectif est l'accompagnement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets artistiques et culturels.



Réseau de Lecture Publique

Montée en puissance régulière

LE PROJET DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LA CDC DE PERMETTRE À CHACUN D'ACCÉDER À LA CULTURE A FRANCHI, CES DERNIERS MOIS, UN PALIER SUPPLÉMENTAIRE. L'IMPORTANCE DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE POUR LE NOUVEAU TERRITOIRE ISSU DE LA FUSION DE 2017 EST AVÉRÉE. L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SERA GAGNANT APRÈS LE RENFORCEMENT DE SES ACTIONS.

**LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE, ENTIÈREMENT GRATUIT,
REGROUPE 9 BIBLIOTHÈQUES,
10,5 AGENTS (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) ET 43 BÉNÉVOLES**

LES STATISTIQUES DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE PROGRESSENT TRÈS RÉGULIÈREMENT.

7916 ADHÉRENTS

**1 042 NOUVELLES CARTES CRÉÉES,
DONT 901 POUR DES HABITANTS DU TERRITOIRE**

107 337 DOCUMENTS EMPRUNTÉS

*(prêt aux particuliers en augmentation de 10.45% par rapport à 2016,
prêt aux collectivités en augmentation de 24.19 %)*

4 413 RÉSERVATIONS TRAITÉES, 49 ATELIERS MULTIMÉDIAS,

83 ANIMATIONS

DONT 17 AUTOUR DU NUMÉRIQUE,

250 ACCUEILS DE CLASSES DU TERRITOIRE

(ÉCOLES ET COLLÈGES)

66 137 € CONSACRÉS AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES,

DONT 2 877 NOUVEAUX LIVRES ET BD, 186 NOUVEAUX CD

ET 255 NOUVEAUX DVD,

6 329 DOCUMENTS EMPRUNTÉS À TITRE GRACIEUX

AUPRÈS DE BIBLIO.GIRONDE

(LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE)

43 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉ-E-S TOUTE L'ANNÉE AU CÔTÉ DES SALARIÉS

Des projets réalisés avec le service Culture, le CISPD, le SEJ (RAM, PLAJ, AL), le pôle Social, des partenariats avec des associations locales (CinéLux, club informatique de Pujols, etc.), avec La Forge, avec le Musée de Cadillac, avec la MECS de Podensac, avec les EHPAD d'Illats, de Podensac et de Cadillac, avec le Centre Hospitalier de Cadillac, avec l'ADAPEI de St Michel, avec le CEID de Barsac, avec l'UNADEV, avec le Conseil Départemental.

R L P

Communication

La nécessité de comprendre

Identité visuelle : le chantier de l'année

Le service communication a piloté la création d'une identité visuelle pour la nouvelle communauté de communes. Un groupe de travail, regroupant des élus des collectivités concernées par la fusion, a été créé au printemps 2016 et a lancé les bases d'une consultation afin de recruter une agence de communication (SEPPA) pour créer le nom et le logo de la nouvelle entité. Il aura fallu un an de réflexion et de réunions, pour dessiner les contours de ce projet dont l'aboutissement a été le vote du conseil communautaire en décembre et entérinant le nom de Convergence Garonne et le logo.

Images et Vidéo : l'intégralité des conseils

Le service communication a filmé dans leur intégralité l'ensemble des conseils communautaires tenus en 2017. Des reportages vidéo et photographiques ont également été réalisés tout au long de l'année.

Site internet, réseaux sociaux et panneaux lumineux

Les sites internet (www.cc-podensac.fr et www.cdc-coteauxdegaronne.fr) ont été regroupés dans un même portail avant de fusionner sous un seul et même site. Dans le même temps une page facebook et youtube étaient alimentées par les informations communautaires. Un panneau lumineux, situé à Cadillac, a été alimenté par des informations communautaires tout au long de l'année.

Magazine communautaire

Tout au long de l'année un magazine (le journal de la fusion) arrivait dans toutes les boîtes à lettres du territoire pour rendre compte de l'avancée des travaux de la CDC.

Publications diverses

Un guide pratique du territoire, édité par la société Baltazar Média et rassemblant toutes les informations du nouveau territoire, a pu être réalisé pour une distribution courant 2018.

Une plaquette déchets ménagers, commune aux différents modes de collectes, a été réalisée et distribuée.

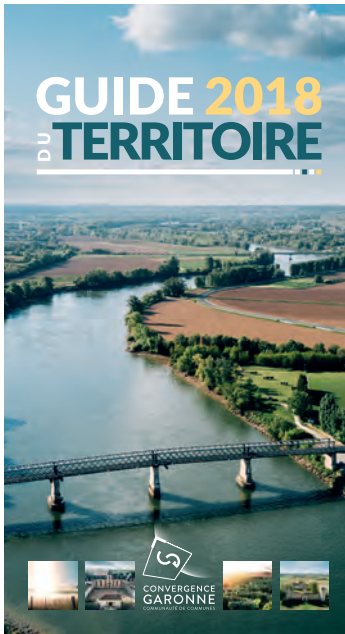
Des affiches et des flyers ont été réalisés par le service communication pour répondre aux demandes émanant des services de la Communauté de Communes.



RETROUVEZ CONVERGENCE GARONNE

You Tube





LE TERRITOIRE EN 2018

CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

